

Ba Dijon

LA CONFRERIE DE SAINT-FIACRE DE DIJON



COUVERTURE :

La châsse de saint Fiacre , patron des jardiniers,
décorée pour les fêtes du Troisième Centenaire de
la confrérie de Dijon. Les bijoux, dons des
bâtonniers, représentent, en miniature, des outils
en usage autrefois et actuellement dans la
profession. (Photo P.-R. Lerou).

Don Nicole Cousine

Luc D. →

**LA CONFRERIE
DE SAINT-FIACRE DE DIJON**

RECEIVED

U.S. DEPARTMENT OF AGRICULTURE

WASHINGTON, D. C.

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

Bn. Dijon

LA CONFRERIE DE SAINT-FIACRE DE DIJON

par Paule LEROU

avec la collaboration de Roger LEROU

CONFRERIE DE SAINT-FIACRE DE DIJON

Ouvrage publié avec le concours
de la Municipalité de Dijon
et du Conseil régional de Bourgogne

CENTRE d'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPÉENNE

LA COMPTABILITÉ DE SAINT-PIERRE DE MONT

[645 a.d.]

Bar
Cen
con
diff

de l
de
con

Le P

Luce
Mar
Rola
Pier
René
Jean
Roch
Gast
Arth
Hipp
Paul
Anne
Franc

à Pierre BARBIER

Ce livre a été écrit pour tenir la promesse faite à Pierre Barbier, en 1981. Il voulait qu'à l'occasion de son Troisième Centenaire, il restât un témoignage de l'extraordinaire vitalité de la confrérie. Sa disparition prématurée rendit cette tâche bien difficile, car il emporta avec lui un demi-siècle de souvenirs.

Des confrères ont accepté de rechercher d'anciennes photos et de faire appel à leur mémoire soit par écrit, soit par oral au cours de conversations. De même qu'ils ont participé à la vie de la confrérie, de même ils ont contribué à l'élaboration de son histoire.

Le Père Chalmandrier

Lucette Barbier Bonnot	Josette Morichard Revillot
Marcelle Barbier Drillien	Maurice Morichard
Roland Barbier	Gustave Périat
Pierre Baty	André Poisier
Renée Hallonet Buzy-Debat	Madeleine Poisier Logerot
Jean Carlet	Joséphine Russiot Potu
Roch Duroux	Denise Sarrazin Chanut
Gaston Dusson	Pierre Sarrazin
Arthur Faivret	Charles Soyer
Hippolyte Holodynski	Jean Soyer
Paul Mayau	Jeanne Soyer Poisier
Anne-Marie Morichard Moratin	Robert Soyer
François Morichard	Jean Trapet

Que tous et toutes en soient remerciés !



Commissaire que Les Reverends Peres

[illegible]

AVANT-PROPOS

Depuis trois cents ans, la Saint-Fiacre...

Il y a plus de 300 ans, les jardiniers de Dijon passaient un contrat avec les pères jacobins pour que ceux-ci célèbrent une messe devant l'autel de Saint-Fiacre, patron de la confrérie.

Et aujourd'hui, en 1986, les confrères se retrouvent toujours pour la messe et la fête avec leur saint qui chaque année s'enrichit d'un petit instrument aratoire d'argent et leurs chars fleuris.

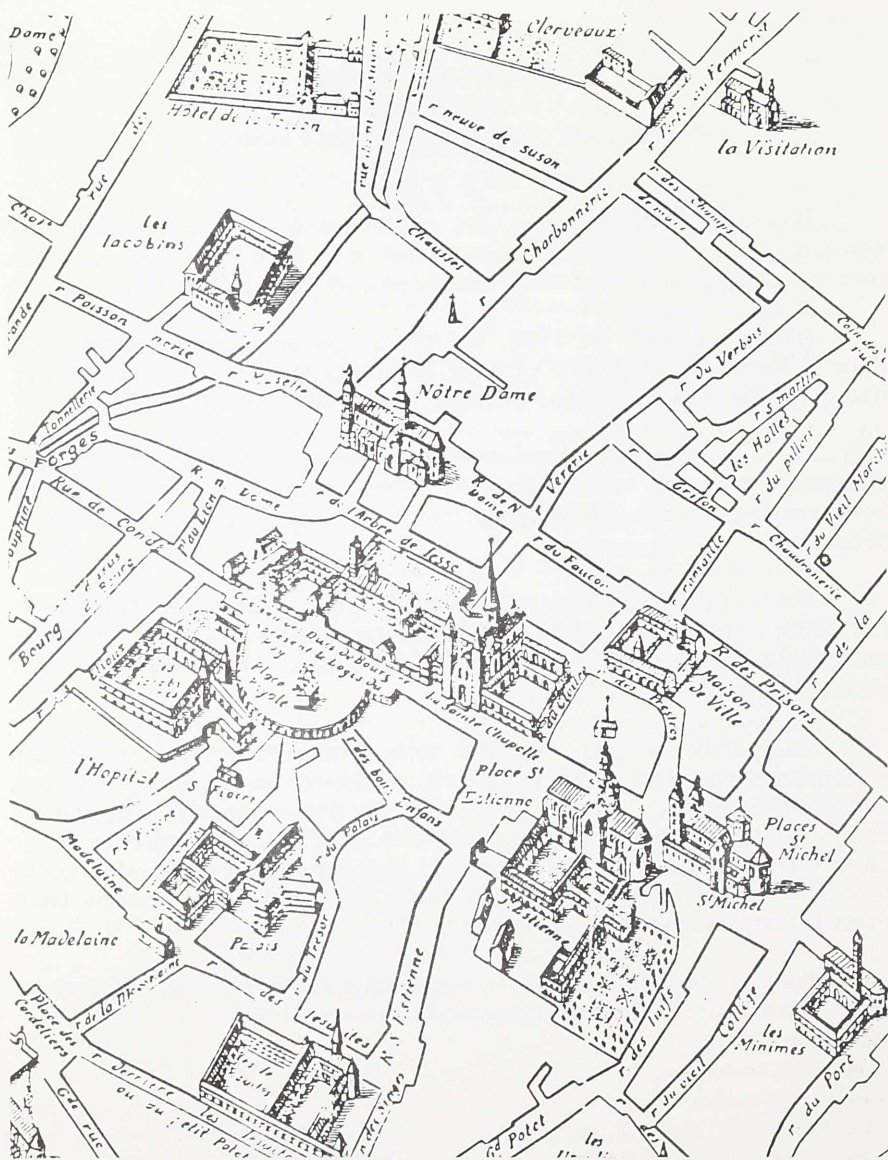
Ainsi le passé et le présent se donnent la main, à travers les changements de mentalité, la transformation des cités, le bouleversement des sociétés grâce à la survivance de traditions séculaires.

Paule LEROU, historienne et sociologue de cette touchante pérennité est présente chaque fois au rendez-vous, que ne manque point celui qui a essayé d'être jardinier public en sa ville, rendez-vous pittoresque et émouvant.

Le travail qu'elle présente aujourd'hui ressemble un peu au vieux registre, document d'histoire ancienne et vivante, que les confrères signent depuis 1752. "Nous avons touché l'ancienne France" écrivait Péguy nostalgiquement dans une page célèbre. Est-ce une illusion de croire que nous la touchons encore quand revient le temps de la Saint-Fiacre ? Que nous revenons au temps "où tout était le long événement d'un beau rite" ?

Mais laissons la parole à la sociologue rigoureuse et passionnée de la Saint-Fiacre d'hier et d'aujourd'hui.

Robert POUJADE
Député-Maire de Dijon
Ancien Ministre de l'Environnement
Grand Officier de
la Confrérie de Saint-Fiacre de Dijon



Plan de Dijon par Beaurain vers 1705, revu par Desnos en 1790 (détail). La Sainte-Chapelle, l'hôpital Saint-Fiacre, le couvent des jacobins, l'église Saint-Michel, lieux de culte de saint Fiacre.

PREFACE

Du saint thérapeute au patron des jardiniers

Les archives de la ville de Dijon enregistrent la présence de saint Fiacre depuis le Moyen Age.

Un autel lui est dédié dans la chapelle des Ducs de Bourgogne et nombreux sont les pèlerins qui, atteints du "mal de Saint-Fiacre" y viennent par dévotion et pour obtenir leur guérison. Ce mal "inspirait tant d'horreur et de dégoût que ceux qui en étaient atteints ne pouvaient trouver où se loger, et des personnes qui eussent soin d'eux". Pour accueillir ces misérables, le chapitre de la Sainte-Chapelle établit en 1340 un hôpital "où seraient reçus, soulagés et nourris les pauvres de la ville et de la campagne qui se trouveraient atteints du mal Saint-Fiacre".

Cette modeste institution gouvernée par un chanoine de la Sainte-Chapelle et, à partir de 1438, par trois religieuses de l'ordre de Saint-Augustin a de faibles revenus provenant des amodiations de quelques lopins de terre, vigne et autres masures. Aussi l'administrateur de l'hôpital, soucieux certes de dévotion mais afin d'encourager quelques libéralités, présente, en 1446, à l'évêque de Langres des statuts pour ériger une "confrérie en l'honneur de Dieu, de la Sainte Vierge et de tous les saints et surtout de saint Fiacre, saint Quentin, saint Eutrope, et saint Main en l'Hôpital Saint-Fiacre à Dijon". L'évêque non seulement confirme les statuts mais octroie quarante jours d'indulgence à "ceux qui, vraiment contrits et confessés, seront de cette confrérie et visiteront dévotement ledit Hôpital et assisteront de leurs biens au soulagement des malades ou à l'augmentation de la confrérie". Cette confrérie de dévotion apporte quelques subsides mais d'autres expédients s'avèrent nécessaires. En 1465, Philippe le Bon accorde alors l'autorisation de faire des quêtes à travers le duché et exhorte ainsi le peuple à faire des aumônes au profit de l'Hôpital Saint-Fiacre. Cependant l'état de pénurie s'installe définitivement et le chapitre de la Sainte-Chapelle refuse d'accueillir en 1582 un nouveau patient "à cause du peu de revenu de cette maison" qui compte alors sept malades.

L'établissement poursuit néanmoins son oeuvre de charité mais à la veille de la Révolution, trois religieuses soignent, seulement

quand ils sont malades, les enfants de chœur de la cathédrale et entretiennent le linge et les ornements de cette église. Cette ultime évolution enregistre la régression de la dévotion à saint Fiacre en tant que saint guérisseur. La légende du saint en fait, au XVIIème siècle, le patron des jardiniers.

En effet, soucieux d'agrandir son domaine pour accueillir les pèlerins venus le visiter, Fiacre rencontre l'évêque de Meaux, saint Faron qui lui accorde "tout l'espace qu'il pourra bêcher en une journée". Notre moine se met aussitôt à l'ouvrage et... avec l'aide de Dieu, sa bêche avance si vite que les arbres tombent sur son passage ! Ainsi l'instrument du miracle devient l'attribut du saint et Fiacre est représenté tenant livre d'oraison et bêche.

Jardiniers, maraîchers, horticulteurs, pépiniéristes et autres paysagistes n'omirent pas d'invoquer un tel patron... et depuis 1685 la confrérie des jardiniers dijonnais honore saint Fiacre. Au travers de ces pages, vous découvrirez le visage de ces jardiniers qui, depuis des lustres travaillent pour rendre leur jardin aussi prolifique que celui qu'entretient le jardinier céleste en son paradis... Aussi, chaque année, Fiacre déambule dans les rues de Dijon escorté de voitures devenues, pour l'occasion, corbeilles de fleurs et de fruits. Bien sûr, il s'appuie sur cette bêche d'argent offerte en 1805 par Louis Aubert pour rappeler le geste de cet autre jardinier, Etienne Thomas, qui en 1770 "a donné pour son don de bâton... au bâton de saint Fiacre une bêche d'argent...". Soucieux de tradition, les jardiniers dijonnais offrent toujours un petit instrument horticole et Fiacre est ainsi auréolé d'arrosoir, rateau, serpette, greffoir, plantoir, ciseaux, pioche, lance d'arrosage, brouette, wagonnet, tondeuse à gazon... et autres outils. Ces derniers permettent à Fiacre de connaître toutes les nouveautés en matière d'outillage horticole.

Ainsi, le jour de la Saint-Fiacre Dijon est une fleur mais
"Celui qui fait éclore la fleur travaille si simplement
Il y jette un regard, et la sève de vie coule dans ses veines
A son haleine, la fleur déploie ses ailes et se balance au gré du vent
Comme un désir du cœur, sa couleur éclate, et son parfum trahit un
doux secret".

Madeleine BLONDEL
Conservateur du Musée de la
Vie Bourguignonne Perrin de Puycousin

PIERRE BARBIER

1914 - 1982

Pierre Barbier est né le 30 avril 1914 à Dijon. Son père Joseph Barbier était maraîcher rue Charles-Dumont, sa mère Jeanne Rénier était issue d'une famille de cultivateurs. C'est vers 1920 que ses parents s'installèrent définitivement sur le terrain situé 21 rue des Moulins.

Ses études furent très brèves. Son père s'étant cassé une jambe, Pierre Barbier fut contraint de quitter l'école, à 11 ans, pour travailler au jardin familial, avant même d'avoir passé le certificat d'études.

Il fit son service militaire au 227^e R.I., à la caserne Vaillant de Dijon. Alors qu'il était encore sous les drapeaux, il épousa, en 1934, Marcelle Drillien, originaire d'une famille de vignerons de Buxy (Saône-et-Loire).

En 1935, après la cessation d'activités de ses parents, Pierre Barbier transforma l'affaire paternelle en exploitation horticole. Désormais et jusqu'à sa retraite, en 1978, il cultiva, avec sa famille, les fleurs qui étaient vendues sur place ou au marché. La seule interruption de son travail fut causée par la Deuxième Guerre mondiale. Mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier en 1940 et devint infirmier pendant sa captivité. C'est à cette occasion qu'il rencontra, à Saint-Mihiel, un autre admirateur de saint Fiacre, le maraîcher René Marchal.

En 1976, le collège agricole de Quétigny lui confia des cours techniques : il enseignait aux futurs horticulteurs les pratiques auxquels il était rompu, le repiquage, le greffage, la taille etc.

Sa compétence et son dynamisme lui valurent la distinction

honorifique la plus prisée chez les "gens de la terre", le Mérite agricole : nommé chevalier en 1958, il fut promu officier en 1973.

Peu de temps avant sa mort (elle est décédée en 1985), son épouse dénombrait, avec une fierté bien légitime, ses quatre enfants, huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, dont certains pratiquent aussi l'horticulture. Pierre et Marcelle Barbier eurent en effet deux garçons et deux filles. L'aîné, Roland, a travaillé dans l'exploitation familiale jusqu'après son mariage avec Lucette Bonnot, puis est devenu jardinier à la Chartreuse ; il est actuellement le Grand Maître de la confrérie. Ses deux fils ont un lien avec le métier : le cadet, Pascal, puisqu'il est jardinier à la ville de Chenôve et l'aîné, Daniel, parce qu'il est né un 30 août, jour de la Saint-Fiacre ! Le deuxième enfant de Pierre et Marcelle Barbier, Colette a, comme son frère, fait ses débuts dans le jardin de ses parents ; elle est, à présent, fleuriste chez un horticulteur. L'une de ses deux filles vend des fleurs dans une grande surface. L'évolution des métiers exercés dans cette famille, de père en fils, est assez caractéristique de l'évolution générale de la profession : du maraîcher, on passe à l'horticulteur, voire au jardinier municipal.

En plus de son métier, l'infatigable Pierre Barbier s'adonnait aussi à d'autres activités. Il s'occupait des "jardins familiaux" et même d'un groupe musical "Les Vagabonds de Bourgogne", dont il fut pendant plus de trente ans le chef d'orchestre, tout en tenant la grosse caisse.

Enfin et surtout sa biographie est intimement liée à l'histoire de la confrérie. Son nom apparaît, pour la première fois en 1937, dans un des registres. Il participait à une assemblée générale réunie à la demande des jardiniers pour organiser la fête, dans des circonstances difficiles. Parce qu'il était le plus jeune, il fut désigné comme secrétaire de séance, pour assister le doyen d'âge, Emile Landini, qui fut nommé président de l'association. Ce n'est certes pas un hasard de rencontrer Pierre Barbier précisément dans une action de sauvegarde de la confrérie.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il donna toute sa mesure. Vice-président en 1946, puis en 1948, il devint président (terme auquel il préféra celui de Grand Maître) en 1949 et le resta sans discontinuer jusqu'en 1974. Pendant plus de vingt-cinq ans, son influence, profonde, marqua la confrérie. Il fait partie de ces anima-

teurs hors pairs qui eurent un tel dynamisme qu'ils semblent revivre à travers les comptes rendus, pourtant secs, des registres. C'est à lui que la confrérie doit le concours des voitures fleuries et les intronisations qui donnèrent à la réception de la Saint-Fiacre un éclat si remarquable. Il organisa aussi des repas pour les anciens, des excursions, des voyages. C'est que, pour lui, l'adhésion à la confrérie, symbolisée par le cordon à la bêche, qu'il fit porter à ses membres, devait impliquer l'appartenance à la grande fraternité des jardiniers. C'est pourquoi les confrères devaient se retrouver, non seulement à la Saint-Fiacre, temps fort de l'année, mais aussi à d'autres occasions, pour des réjouissances en commun. Ses innovations ne furent jamais arbitraires. Tout en les exprimant dans les formes de son époque, il a su transmettre les traditions et surtout l'esprit de confraternité de ceux qui, il y a trois cent ans, fêtaient, au couvent des jacobins, leur patron saint Fiacre.

En 1974, il souhaita "passer la main". La succession d'un homme de cette envergure ne se fait pas sans difficultés. La relève fut assurée par son fils Roland, avec l'aide d'un comité de personnes dévouées et notamment de François Morichard, héritier d'une longue lignée de jardiniers dijonnais. Mais bien qu'il n'eût plus de fonctions officielles, Pierre Barbier demeurait le conseiller et l'âme de la confrérie, jusqu'à ce jour fatal du 5 février 1982, où il fut fauché brutalement sur une route de campagne.



Pierre Barbier et le chanoine Kir devant l'église Saint-Michel



Pierre Barbier, le Père Chalmandrier et Robert Poujade en 1977

Photo P.-R. Lerou

Approche de Pierre Barbier par le Père Chalmandrier

Il y a quelques jours, me parlant d'un événement précis, celui de la mort d'un membre influent de notre communauté, une personne âgée, remplie d'expérience et pleine à craquer de sagesse, me disait à brûle-pourpoint : "Voyez-vous sur terre on est critiqué, à la mort on est louangé". Devant faire une approche sur la personnalité de Pierre Barbier, avant de la livrer à ses amis ; je me suis arrêté un instant pour réfléchir. Alors je me suis rappelé ses obsèques à la chapelle Saint-Louis de Dijon, où je fus vicaire sept années durant. Ce jour-là ni étonné, ni surpris de cette foule immense qui était venue l'accompagner, j'avais regardé, écouté, questionné, posant la vraie question : "Pourquoi êtes-vous là ?". Les diverses réponses témoignaient de la même réalité ; Pierre Barbier, homme chaleureux avait partagé la vie de chacun.

Vie en famille. La délicatesse m'oblige à une certaine discrétion. Pourtant prêtre du quartier, j'ai souvent partagé ce souci familial qu'il avait.

Vie dans le quartier où Pierre est présent. Les problèmes ne faisaient jamais semblant de l'effleurer ; mais le pénétraient au plus profond de lui-même, le percutaient. Aucune souffrance ne lui échappait. Sa chaleur humaine, son tempérament ardent le rendaient cependant discret et silencieux mais efficace dans les remèdes à apporter.

Vie professionnelle aussi. La plus visible peut-être. Qui ne connaissait pas "le Pierre" sur les marchés de Dijon ou de la région accompagné de son épouse, inséparable compagne de sa vie, efficace elle aussi pour l'équilibre à maintenir dans ce tandem bien sympathique de "gens du marché".

Et cette générosité le conduit inévitablement à assumer la fonction délicate de Grand Maître de la confrérie de Saint-Fiacre. On n'assume pas une telle responsabilité sans susciter quelques critiques. Elles sont souvent le signe d'une jalousie stérile. Je laisse donc à chacun le soin de porter son jugement. Je suis persuadé, avec un certain recul, qu'il sera celui de l'admiration et de la reconnaissance. J'ai trop vu de monde à son enterrement pour qu'il n'en soit pas ainsi !

Son tempérament ardent, voire "bouillant", le portait à aimer profondément la vie, aussi n'est-il pas étonnant que, passionné de musique, il fût amené à monter un orchestre et à en assumer la direction. La batterie lui permettait de s'exprimer à plein. Le jour de son départ, ses musiciens sont venus lui dire au revoir et lui rendre hommage.

Arrivé à un certain âge, son amour de la vie lui avait donné le goût des voyages, des grands voyages. De retour de chacun d'eux, avec quelle passion ne racontait-il pas ce qu'il avait vu, ce qu'il avait découvert et qui l'avait enrichi ! Il avait besoin de connaître et de faire connaître, de partager.

Et puis, un jour, le voyage de sa vie s'est arrêté brutalement par un stupide accident de la route, plongeant ses nombreux amis dans la consternation et dans la peine. Prêtre et ami, je dis qu'il est parti pour le dernier voyage, celui de l'éternité. Ce n'était pas un pilier d'Eglise, c'est le moins que l'on puisse dire, il n'est pas le seul dans ce cas, n'empêche qu'il avait le sens du religieux et du sacré. Puisse le Seigneur en son éternité lui faire découvrir son amour et qu'il en jouisse pleinement ! C'est le voeu affectueux, profondément reconnaissant de celui qui fut, avant tout, son ami du quartier du Goujon de Dijon et aumônier de la confrérie de Saint-Fiacre depuis plus de vingt-cinq ans.

DES ORIGINES A 1867

Saint Fiacre, venu d'Irlande au VII^e siècle évangéliser la région de Meaux, connut une grande faveur au cours des âges, sous différents aspects : thérapeute (il avait pour spécialité les maladies du rectum), patron de paroisses, patron de confréries de dévotion et de métiers. Défricheur légendaire - il est représenté en moine cistercien tenant bêche et livre - il protège les jardiniers qui le fêtent toujours avec éclat.

Les origines

A Dijon, il fut honoré dès le Moyen Age comme saint guérisseur. La petite place Saint-Fiacre, près de la rue Vauban, rappelle l'hôpital qui accueillit pendant des siècles les pèlerins : ils venaient chercher remède à leurs maux, auprès des reliques du saint conservées à la Sainte-Chapelle. Quant aux jardiniers dijonnais, ils peuvent s'enorgueillir de plus de trois siècles de dévotion à saint Fiacre : un document de 1685 l'atteste.

Il s'agit d'un contrat, passé devant notaire, entre les jacobins (ou dominicains) et les jardiniers, portant fondation d'une messe basse tous les seconds dimanches du mois, pour la somme de 120 livres. Afin de réunir cette somme, les jardiniers cédèrent aux jacobins une rente de 66 livres qui avait été créée à leur profit, les arrérages (intérêts des années précédentes) et payèrent le reste en argent liquide. Ce document nous révèle également que la société des jardiniers "érigée sous le titre de saint Fiacre" est reçue dans l'église des jacobins, qui occupait l'emplacement des halles actuelles, "pour y faire leurs dévotions les veilles et jours de la fête du dit saint", "depuis plusieurs années". Depuis quand exactement ? Le texte ne le dit pas, en tout cas avant 1685.

Au XVIII^e siècle, la confrérie est officiellement établie et s'organise définitivement. Le 28 novembre 1728, un nouveau contrat entre les jacobins et les jardiniers précise l'ordonnance des cérémonies.

Le Pape Benoît XIII, issu de l'ordre des dominicains, qui laissa une réputation de piété et était très attaché aux dévotions populaires, accorda des indulgences à la confrérie : indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient "l'église des frères prêcheurs de Dijon le jour de la fête de saint Fiacre", puis indulgences pour les confrères, qui choisirent, pour les gagner les jours des Rois, de l'Annonciation, de l'Assomption et de la Conception. Le vicaire général du diocèse donna son accord pour l'exposition du Saint-Sacrement pendant la fête. Enfin, en 1737, les jardiniers et les jacobins passèrent un nouveau contrat, établissant une fondation de vingt-huit messes dans l'année, notamment les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois.

L'ancien registre de la confrérie a été conservé par les jardiniers. Un écusson incrusté dans la reliure atteste qu'il a été offert en 1752 comme "don de baton de Jean Galimar", c'est-à-dire pour avoir reçu le saint pendant un an. Il a été utilisé sans grande rigueur, dans tous les sens et rempli au cours de deux périodes séparées par une interruption de plus d'un siècle, tout d'abord de 1752 à 1868, puis de 1945 à nos jours. C'est en effet sur l'ancien registre que les confrères apposent toujours leurs signatures ; il présente donc l'originalité d'être un document historique inachevé. Ce genre de document pourrait apparaître, de prime abord, un peu décevant. Il contient essentiellement des notations strictement matérielles : listes des confrères et leurs participations, reçus, engagements de paiement. Il est vain d'y chercher des comptes rendus de fêtes (on n'écrit pas ce que tout le monde connaît), ni des explications concernant tel ou tel fait, le changement de lieu de culte par exemple. Pourtant, si l'historien sait le faire parler, il peut fournir indirectement beaucoup d'indications précieuses.

La fête et les coutumes au XVIII^e siècle

La fête durait trois jours. La veille, les confrères qui avaient pris en charge son organisation, allaient chercher "le bâton",

statuette de saint Fiacre, en bois, entourée de deux petits anges, chez le "bâtonnier" qui l'avait en garde depuis la dernière fête ; ils devaient le conduire "avec le violon" chez les pères jacobins. Ceux-ci disaient alors les vêpres, les complies et donnaient la bénédiction du Saint-Sacrement, qui avait été exposé pendant ces offices.

La fête proprement dite était fixée le 30 août, jour où saint Fiacre est inscrit au calendrier. Après les messes basses, le "service" consistait en une grand-messe avec diacre et sous-diacre, "chantée à haute voix", qui était célébrée à 10 heures au "grand autel". A 3 heures avaient lieu les vêpres et les complies, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement et du chant du Te Deum. Les jardiniers avaient obtenu le privilège que le Saint-Sacrement fût exposé depuis 6 heures du matin jusqu'à la fin des cérémonies. Mais de midi à 3 heures, ils devaient rester en prière, tour à tour, "en sorte que" le Saint-Sacrement "soit toujours adoré" "au moins par quatre ou six personnes à la fois".

Le lendemain, les jardiniers faisaient dire une grand-messe de requiem pour le repos de l'âme des confrères défunts, cette fois-ci à l'autel Saint-Fiacre, dont nous savons, par la note d'un artiste, qu'il était orné d'un tableau.

Le saint repartait chez un nouveau confrère. L'ancien bâtonnier faisait un don en argent ou en nature (vase, nappe, faire repeindre le bâton). Bientôt la coutume s'institua d'offrir des bijoux horticoles au saint lui-même. C'est en 1770 que pour la première fois, semble-t-il, Etienne Thomas "a donné pour son don de bâton... au bâton de saint Fiacre une bêche d'argent...". Les années suivantes le saint reçoit serpette, râteau, ciseaux, arrosoir, fourchette, ratissoire et des coeurs d'argent à porter à son cou et à celui des anges. Que sont devenus ces objets sous la Révolution ? La question mérite d'être posée, car, lorsque les jardiniers reprennent cette tradition, à partir de 1805, ils offrent les mêmes bijoux que ceux énumérés ci-dessus. Et c'est sur la bêche, don d'Aubert en 1805 (et non sur celle de Thomas) que le saint appuie encore sa main droite. De plus tous les autres objets sont postérieurs à 1805. Cette pratique, une des originalités de la confrérie de Dijon, s'est poursuivie aux XIXe et XXe siècles et demeure toujours en vigueur actuellement ; elle témoigne de l'attachement du donateur au saint, dont il espère, en retour, aide et protection.

Les confrères

Milieu populaire

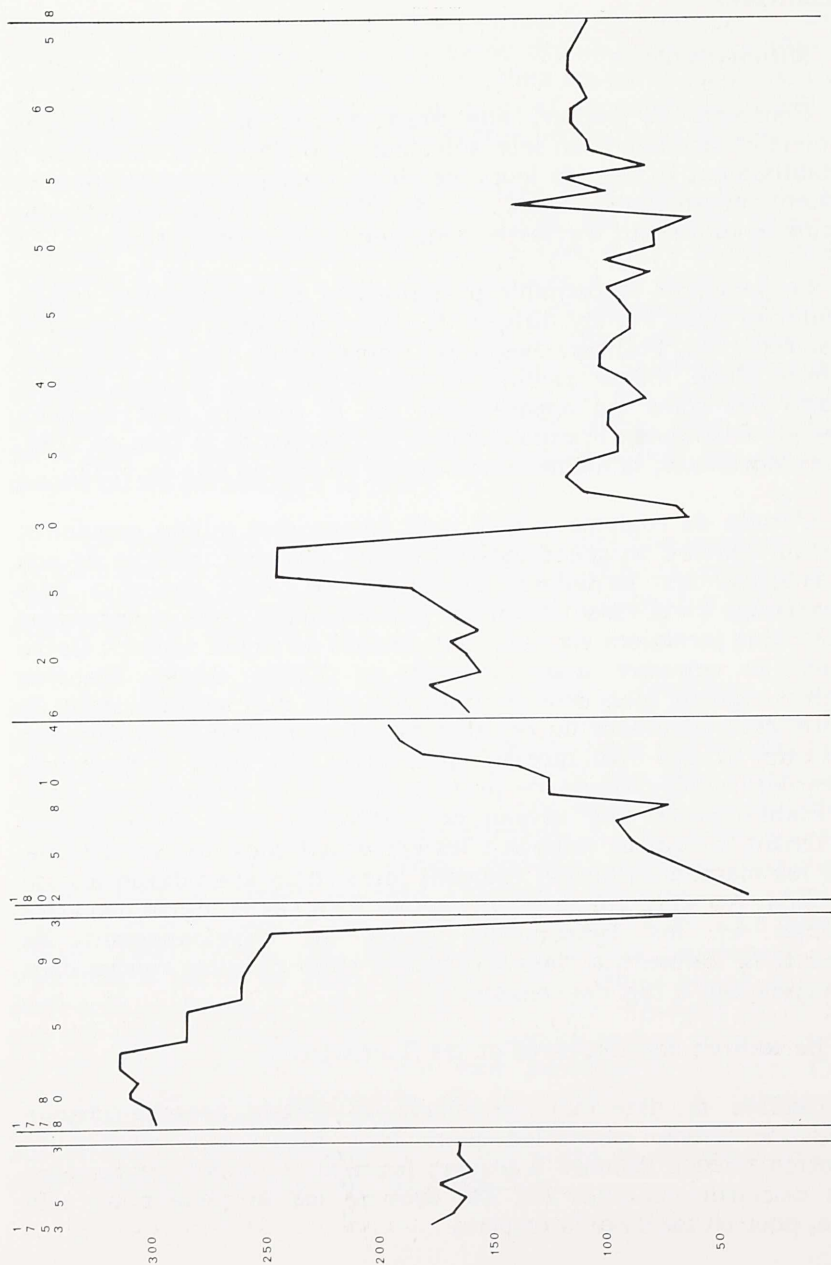
Confrérie de métier, elle était dirigée par des laïcs. Les jardiniers choisissaient en leur sein leurs procureurs et receveurs ; ils établissaient la liste de leurs membres, tenaient leurs comptes et prenaient eux-mêmes toutes les décisions. Le représentant des jacobins se contentait d'attester avoir reçu le prix des offices.

Le personnel responsable présente une grande stabilité : Jean Gaudelet et Jean Forney dirigent la confrérie depuis au moins 1752 et jusqu'en 1762, Philibert Begin est procureur de 1763 à 1789. Des membres d'une même famille se succèdent aux mêmes postes. Certains des noms qui apparaissent sur le registre sont toujours portés actuellement : François Poisier se chargea de la fête en 1755, Nicolas Morichard, la même année et une deuxième fois en 1757.

L'étude du registre prouve qu'il émane d'un milieu populaire, ce qui lui confère un grand intérêt. Même s'ils sont maîtres et non pas salariés, les jardiniers travaillent de leurs mains ; leur apprentissage a été essentiellement professionnel. Dans le document de 1685 cinq jardiniers sur huit "ont déclaré ne savoir signer". Cette mention se retrouve assez souvent au XVIII^e siècle. D'autres jardiniers signent mais leur écriture est bien mal assurée, enfin le français des rédacteurs du registre est approximatif : orthographe fantaisiste (il est vrai qu'elle est encore mal fixée à l'époque), termes déformés, coupure de mots erronée. Une comparaison peut être établie entre leur niveau de culture et celui de personnes appartenant à d'autres milieux : les ecclésiastiques, les sacristains, même les marchands ciriers rédigent leurs reçus avec davantage de correction. Au XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle, cette disparité s'estompe et les secrétaires, grâce au développement de l'instruction, tiennent, à l'heure actuelle, leurs comptes rendus dans un français tout à fait convenable.

Le nombre des confrères et ses fluctuations

Comme la liste des confrères est donnée presque chaque année, une étude quantifiée peut être faite, afin d'examiner l'évolution de leur nombre à travers les âges. Bien que les données soient discontinues, elles ont été tout de même portées sur une courbe, pour en faciliter la lecture.



Le nombre des confrères et ses fluctuations de 1753 à 1868
Courbe établie par P. Lerou

Dans les premières années, de 1753 à 1759, la confrérie compte entre 160 et 180 personnes. Les données manquent de 1760 à 1777. De 1778 à 1790 se situe la période la plus florissante de la confrérie, surtout entre 1779 et 1783 où le nombre de ses membres dépasse 300. Après une chute brutale en 1793 et l'interruption révolutionnaire, la reprise se fait sous le Consulat avec régularité, sauf en 1808. Le relevé n'est pas fait en 1815 et la courbe figure une nouvelle chute nette en 1829-1830. Après 1830 et jusqu'en 1868 (date à laquelle le registre est interrompu), le nombre de confrères se maintient, avec des fluctuations annuelles, un peu au-dessous de la centaine jusqu'en 1852, un peu au-dessus par la suite. Le nombre atteint dans l'Ancien Régime ne se retrouve jamais.

Pourtant cette interprétation très séduisante, qui paraît d'autant plus certaine qu'elle est fondée sur des données chiffrées, par conséquent objectives, demande à être fortement nuancée. En effet quelles sont exactement les personnes recensées et comment ?

Les femmes. - Dans l'Ancien Régime les femmes sont toujours recensées, selon leur régime matrimonial, les veuves et les filles séparément, les épouses avec leurs maris. Si on calcule la proportion des deux sexes, on obtient (exemple de 1782), sur 275 personnes au total, 98 femmes mariées + 40 veuves et filles = 138 femmes, soit 50% d'hommes et 50% de femmes : la confrérie compte autant de femmes que d'hommes. La proportion de femmes mariées par rapport aux hommes peut aussi être calculée : 65% d'hommes et 35% de femmes mariées.

Or en 1808 apparaît, nous l'avons vu, une chute dans la courbe, 71 personnes seulement, mais à cette date, seuls les hommes ont été comptés, à l'exception d'une seule veuve. Si on applique aux données de 1808, le rapport femmes/hommes calculé en 1807, c'est-à-dire 37%/63%, on obtient un total de 112 personnes. Si le nombre était ainsi corrigé, la courbe ne présenterait aucune anomalie, elle monterait tout à fait régulièrement, comme cela serait logique en cette période de reprise.

De la même façon dans les années 1832-1868, la courbe oscille aux alentours de 100. Or le scribe n'a toujours pas tenu compte des femmes mariées, il n'a inscrit que les veuves. Si on applique le rapport, calculé plus haut, 35% de femmes mariées pour 65% d'hommes, il faudrait ajouter pour 100 hommes, 53 femmes mariées

qui ne figurent pas. La courbe n'atteindrait certes pas le niveau de 1780, mais elle se situerait tout de même vers 150. La confrérie compterait, au XIX^e siècle, un nombre de personnes un peu plus important, qu'il n'y paraît au premier abord.

En plus des implications sur l'interprétation du nombre des confrères, faut-il voir dans cette négligence, une attitude moins favorable aux femmes au XIX^e siècle, que d'aucuns attribueront à l'esprit du Code civil napoléonien ? Les femmes, surtout les femmes mariées, auraient-elles connu au XIX^e siècle une diminution de leur rôle dans la confrérie, par rapport à ce qu'il aurait été dans l'Ancien Régime ?

Les méthodes de recensement. - D'autres erreurs de moindre importance ont pu aussi se glisser dans ce travail. En effet les secrétaires tiennent le registre avec une rigueur très inégale. Certains notent les seuls confrères qui ont réellement payé leur cotisation. D'autres établissent, par avance, pour trois ans, des listes par ordre alphabétique. Or des noms ont été barrés, et on ne peut pas toujours savoir quand ni pourquoi. S'agit-il de personnes ayant négligé de payer ? S'agit-il de personnes décédées ? Les listes des défunts par années ne sont tenues qu'entre 1773 et 1790.

Toutes ces constatations font apparaître les difficultés d'une quantification de données peu précises. Elles montrent combien on peut commettre d'erreurs en voulant appliquer des méthodes scientifiques à des données qui ne le sont pas et combien il faut s'armer de prudence avant de tirer de données approximatives, les moindres conclusions.

Il n'en reste pas moins vrai que la courbe, dans son aspect général, reflète avec fidélité l'influence que les événements extérieurs ont eue sur la confrérie. Les changements de régime, les périodes troublées se lisent nettement sur la courbe ; ils se traduisent par la chute du nombre des confrères.

Les comptes

Les comptes sont tenus avec autant d'imprécision que les listes. L'établissement d'un véritable budget où recettes et dépenses sont exposées côte à côte et en colonnes, n'apparaît qu'au début du

XIXe siècle ; et encore cette tentative de rigueur ne subsiste-t-elle que durant quelques années.

A l'évidence tout n'est pas enregistré. Certes, on note après chaque fête le 31 août, et devant témoins, ce qui reste en caisse. On souligne la responsabilité du receveur qui doit présenter cette somme l'année suivante, mais on ne dit pas par quel calcul elle est obtenue. Tout se passe comme si les confrères agissaient très empiriquement. Le receveur reçoit de l'argent, règle les dûs, puis on constate ce qui reste, comme cela se pratique au marché. Ainsi qu'ils l'écrivent eux-mêmes : "il sait trouver après les conte fait".

Les recettes

L'essentiel des recettes est fourni par les contributions des confrères ; de 1752 à la Révolution, la base est de 5 sous par personne, un homme et sa femme donnent 10 sous. Les totaux ne sont jamais faits ; le secrétaire compte en marge par trois livres. Les cotisations ont augmenté au cours des temps, à partir de 1802, 10 sous, de 1808, 20 sous, de 1832, 1 livre 10 sous, ensuite seule la mention "payé" est portée en face du nom, sans plus de précision.

Si quelques rares personnes font preuve de générosité, beaucoup échappent au paiement, certaines années jusqu'à 20% des membres, ce qui n'étonnera aucun trésorier d'association.

D'autres recettes s'ajoutaient aux cotisations. Chaque année, jusqu'au début du XIXe siècle, quelques confrères se chargeaient de la fête, notamment de "conduire le bâton" et s'engageaient à payer, au mois d'août suivant, une somme oscillant entre 17 et 60 livres. Mais le recouvrement de cette somme semble bien difficile : certains donnent des acomptes, le receveur rappelle et note parfois ce qui manque. Quelques confrères n'ont sans doute jamais payé la somme promise. Il semble que des jardiniers se soient engagés à verser des sommes trop élevées pour leurs moyens. L'honneur de "conduire le bâton" devait donc être bien grand ! Dernière recette, l'offrande du bâtonnier, se montait à 6 ou 9 livres, mais très vite s'institua la pratique du don en nature.

Quittance
de la dette de la
confrérie de Saint
Michel
transférée en 1791
Saint Michel l'an
1791

Je soussigné Secours avoir reçu de Messieurs les Secours
et Officiers de la confrérie de Saint Jacques la somme de quarante
livres pour la dette de la dite confrérie, conformément au
réglement fait double le trente un cent mil, sept cent quatre
vingt onze, dont quittance.

à Lyon ce 30 aout 1791 Charles Allard
Dapremont, secrétaire de Saint Michel.

J'ai reçu Louis de Saint Jacques pour la somme de
à la confrérie de Saint Jacques le 12 fructidor an 11

La Société des jardiniers étant assemblée
le lendemain de la fête de Saint Jacques dans la sacristie de l'église Saint Michel
il s'est trouvé après les comptes et la dépense ten pour Monsieur qui

Transfert de la confrérie à l'église Saint-Michel en 1791

Le Soussigné douze fructidor an dix
à l'occasion des gardiens tous assemblés dans la sacristie
de l'église Saint Michel et sous l'autorité de la permission de
Monsieur deschamps Curé de la paroisse
il s'est tenu une assemblée entre la confrérie et tous les confrères
qui ont été fait un service à l'occasion de la
fête pour la fête
il a été convenu au autre qu'il seroit fait un service
le lendemain de la fête pour la confrérie des
messieurs Julien Louis Leroyet Jean fist cadet
Louis Robert collon J. Perrie Etienne
J. Lablanc A. Pillie J. Vissot Gauthier Joseph Ferri
Philippe Leroy

Reprise des activités en 1802

Les dépenses

L'argent recueilli sert à couvrir les dépenses religieuses. Par exemple, en 1817, sur 122 F. de recettes, les dépenses pour le service et le personnel religieux s'élèvent à 115 F. Dans l'Ancien Régime, le coût du service solennel se monte à 20 livres, une messe basse vaut 10 sous, une grand-messe 30 sous. Les cachets pour le personnel accusent de fortes disparités : alors qu'un marguillier touche 6 à 7 livres, un organiste doit se contenter de 24 sous. La musique est bien mal payée. L'achat des cierges représente une part importante des dépenses, 28 livres, bien que le marchand reprenne la vieille cire. Si on en juge par le prix des offices et par celui du luminaire, nul doute que les cérémonies devaient être célébrées avec beaucoup d'éclat !

De la Révolution à 1867

A l'époque de la Révolution deux faits méritent d'être soulignés. En premier lieu, les jardiniers durent quitter le couvent des jacobins désaffecté ; en 1791, ils célébrèrent la Saint-Fiacre pour la première fois à l'église Saint-Michel qui resta leur lieu de culte jusqu'en 1967. Désormais c'est le curé de cette église qui déclare avoir reçu le montant du service et l'assemblée pour la reddition des comptes se tient dans la sacristie. D'autre part l'interruption des activités de la confrérie (phénomène général sous la Révolution) fut particulièrement brève à Dijon. La fête fut célébrée régulièrement le 30 août 1793. Le curé de Saint-Michel inscrivit la date dans les deux calendriers et quittance fut donnée au "citoyen Vallot receveur de la dite confrérie". Certes le registre reste muet de 1794 à 1801 ; mais très vite, dès 1802, les confrères décidèrent "qu'il serait fait un service à l'anniversaire de saint Fiacre, jour de la fête... et un service le lendemain... pour les confrères défunts...".

Ce sont les mêmes hommes qui reprennent la direction de la confrérie : le procureur de 1790, Philibert Perrier, est receveur en 1802, Louis Aubert, un de ceux qui se chargèrent de la fête en 1789, prend le saint en 1804, offre la bêche du saint en 1805 et devient receveur en 1809.

Ils remirent en vigueur les coutumes pratiquées sous l'Ancien Régime. Toutefois les fêtes connurent quelques simplifications : il semble bien que les vêpres et complies de la veille aient disparu à partir du moment où les jardiniers quittèrent le couvent des jacobins. Au contraire le don du bijou horticole fut repris avec régularité.

Le choix des termes par lesquels est désignée la confrérie n'est pas sans intérêt. Dans l'Ancien Régime, si les personnes extérieures à la confrérie, y compris les jacobins, emploient des expressions diverses, communauté, corps, confrérie, au contraire les jardiniers attribuent presque toujours à leur groupe le terme de confrérie. A partir de la Révolution apparaît sous leur plume, celui de société. Après la reprise, ils utilisent généralement le mot confrères pour désigner les hommes, mais montrent dans l'appellation de leur association, une certaine hésitation entre confrérie et société, pour aboutir au terme définitif de société, en 1867.

Quel que soit le nom qu'on lui ait donné, la confrérie des jardiniers de Dijon présente tous les aspects des grandes confréries de Saint-Fiacre. Née au XVIII^e siècle, comme beaucoup d'entre elles, elle s'inscrit dans le courant qui vit se développer le culte corporatif du saint. Elle connut une grande prospérité au XVIII^e siècle ; son but essentiel, sans doute le seul, était alors d'exprimer la dévotion du corps des jardiniers à son saint patron, saint Fiacre.

Signatures des confrères en 1752

Contrat passé entre les jardiniers et les jacobins - 1685 - (extraits)

Analyse au verso : Contract de fondation d'une messe basse tout les secondz dimanche du mois en l'église des révérendz pères jacobins de Dijon par les jardiniers. Pour les dictz révérendz père jacobins. Ledict contract contenant cession d'une rente en principal de soixante six livres sur Jean Millot, architecte audict Dijon, 1685.

Comm'il soit que les révérendz pères jacobins de la ville de Dijon ayent depuis plusieurs années admis et receu en leur église la société des jardiniers de cette ville et lieux circonvoisins esrigée soubz le tiltre de saint Fiacre par eux choisy pour leur patron et que pour y faire leurs dévotions les veilles et jours de la feste dudict saint et autres jours chacun desdicts jardiniers de la dicte asociation contribue pour les services qui s'y font, outre quoy les dictz jardiniers auroient pris pensées de fonder a perpetuité une messe basse tous les secondz dimanches du mois de chacune année qui seroit dicte et célébrée par lesdicts révérendz pères jacobins dans leur église a l'autel saint Fiacre leur patron a l'intention de tous les sociétaires entre huict et neuf heures du matin, moyenant une somme de six vingtz livres qu'ils donneroient ausdicts révérendz pères jacobins ausquels ils en auroient faict la proposition, qui en auroient conféréz en leur communaulté et agréés et accepté la dicte fondation et qu'a cest effect il en seroit passé contract par devant notaire, pour a quoy parvenir il est que ce jourd'huy seiziesme du mois de janvier mil six cens quatre vingtz cinq après midy a Dijon, par devant moy Philippes Gaudrillet, notaire royal y residant parroisse Nostre Dame soubsigné, ont comparus en leurs personnes révérendz pères dom Pierre Simoneau, docteur en théologie et prieur dudict couvent des jacobins de cette dicte ville de Dijon, Nicolas Morelet, docteur en théologie, Père Edme du Vernay, aussy docteur en théologie et sous prieur dudict couvent, Jean Dominique

Carnot, prédicateur général, Philippes Guillemain, procureur, Jean Spicq, docteur en théologie, Andoche Pernot, prédicateur général, et autres pères et religieux du conseil sousigné dudict couvent, lesquels tant pour eux que pour tous les autres religieux dudict couvent et leurs successeurs religieux en iceluy ont promis et promettent par cettés ausdicts jardiniers de cette ville et lieux circonvoisins de la dicte association et leurs successeurs de dire perpétuellement a leur intention dans la dicte église a l'autel dudict saint Fiacre entre huit et neuf heures du matin une basse messe tous les seconds dimanches du mois de chacune année a commencer du présent mois et continuer la célébration de la dicte messe de second dimanche du mois a autre a perpétuité, pour laquelle célébration lesdicts révérendz pères jacobins et leurs successeurs fourniront les ornemens et autres choses nécessaires fors le luminaire que lesdicts jardiniers seront tenus fournir a leurs frais ; pour commencer ladicte fondation lesdicts révérendz pères jacobins diront dimanche prochain vingt uniesme du présent mois une grande messe a diacre et sousdiacre et acolites, l'orgue jouant comme aux jours solemnels de l'année, la présente fondation ainsy accordée moyenant ladicte somme de six vingtz livres qui a esté présentement payée ausdicts révérends pères jacobins par Albert Pagot, maistre jardinier audict Dijon, procureur de ladicte association, cy présent, en ce que tant luy que Jullien Dautun, Girard Lachot, Jacques Bergeret, Jean Guenot, Claude Corcelle, Jean Carbonnier et Maturin Sellier, aussy maistres jardiniers audict Dijon, cy présens, pour eux et tous les autres jardiniers de ladicte association, ont faict cession et transport par cettés ausdicts révérends pères jacobins acceptans par les cy dessus nommés d'un contract de rente en principal de soixante six livres ... créé au profdict desdits jardiniers par Philippe Cusey, jardinier audict Dijon, Guillimine Corcelle, sa femme, et Jean Millot, maistre entrepreneur audict Dijon.....

Faict, leu et passé audict couvent des jacobins es présences du sieur Jean Liebault, maistre appoticquaire, et Gabriel Lacoste, maistre chirurgien, demeurans audict Dijon, tesmoins requis sousignés, lesdicts Pagot, Dautun, Lachot, Guenot et Sellier ont déclarez ne scavoir signer enquis, la minutte est signée F. Pierre Simoneau, prieur, F. Jean Spicq, frere Nicolas Morelet, F. Aymé du Vernay, F. Jean Dominique Godin, F. V. Marie, F. D. Perrenot, F. Philippes Guillemain, procureur sindicq, Claude Corcelle, J. Carbonié, Bénigne Talandier, Jacques Bergerat, J. Liebault, G. Lacoste et Gaudrillet, notaire royal sousigné.

Convention du 28 novembre 1728

Analyse au verso : Convention entre les RR. PP. Jacobins de Dijon et les jardiniers de la ville au sujet de la confrérie de Saint Fiacre établie dans l'église desdits religieux, 28 novembre 1728.

L'an mil sept cent vingt huit le vingt huitiesme de novembre avant midy a Dijon, et au couvent des Révérends pères prescheurs de l'ordre de saint Dominique etablis audit Dijon, pardevant les conseillers notaires du Roy residants en la mesme ville, soussignés, ont comparus en leurs personnes Francois Charpentier ancien, Chrestien Guignier batonnier actuel, Claude Gaudelet ancien batonnier, Nicolas Sirejean premier procureur, Philippes Fiersecond procureur, Vallier Gallimard, Louis Chaudeneret, Francois Pernot, Jean Baptiste Humbert, Jean Marquet et Jean Jolivet, tous maistres jardiniers demeurant audit Dijon, tant pour eux que leurs confreres absents, dont ils ont dit avoir verbalement charge et pouvoir ; lesquels meüs de piétié, de devotion et de confiance envers le bienheureux saint Fiacre leur patron dont ils invoquent l'assistance, auroient (pour attirer par les merites de son intercession, les benédictiones de Dieu sur eux) etabli une confrairie a l'honneur de ce grand saint et a la gloire du tout puissant, dans l'église des RR. PP. prescheurs, pour y estre solemnisée annuellement et a perpetuité le jour de la feste du mesme saint qui tombe le trentiesme aoust, suivant la permission qui leur en a esté accordée par Nostre Saint pere le pape a present regnant ; ainsi qu'il paroît par son bref de confirmation du... Et desirant en avoir l'effet ils auroient proposé aux RR. PP. prescheurs de vouloir bien faire les services de ladite confrairie, dans leur dicte église, et qui consistent en ce qui suit.

1° - A dire la veille de la dite feste de saint Fiacre les vespres, les complies et donner ensuite la benediction du tres saint Sacrement de l'autel qui sera exposé pendant lesdites vespres et complies.

2° - A l'exposition du tres saint Sacrement de l'autel le jour de ladite feste trente d'aoust depuis les six heures du matin jusqu'a la fin de tous les services du mesme jour.

3° - A célébrer ledit jour la grande messe solennellement au grand autel a diacre et soûs diacre, qui sera chantée a haute voix, et commencée precisement a dix heures du matin.

4° - A dire les vespres et complies le susdit jour sur les trois heures après midi, le sermon ensuite, donner la benediction du saint Sacrement a l'issûe du sermon, et apres la dite benediction chanter le te Deum dans le choeur de ladite eglise.

A tous lesquels services les chantres porteront les chapes. Et seront tenûs lesdicts religieux de fournir le luminaire necessaire qui sera de six cierges au grand autel pendant les messes, vespres, complies et benedictions, et de quatre cierges seulement pendant l'exposition du saint Sacrement, devant lequel lesdits jardiniers assisteront tour a tour depuis le midy jusqu'a trois heures ; en sorte qu'il soit toujours adoré pendant ledit temps, du moins par quatre, ou six personnes a la fois.

5° - A célébrer le lendemain de la feste a l'autel de saint Fiacre une grande messe de requiem avec un libera apres pour le repos des ames desdicts confreres trepassés, le luminaire de laquelle messe seraourny par lesdits religieux.

Laquelle proposition ayant été entendûe et acceptée par lesdits religieux cy presents qui sont le R.P. Pierre Marechal docteur en theologie prieur dudit couvent, le R.P. Prix Dechaux soupprieur, le R.P. Philippe Joly bachelier en theologie, Jean Vernisy bachelier, Estienne Jannon, Jean de Thesat et Philibert Jannon professeur en philosophie, tous composants leur communauté capitulairement assemblés au son de la cloche a la maniere accoutumée. Les parties sont convenûes et demeurées d'accord de ce qui suit ; scavoir lesdits religieux cy dessus nommés tant pour eux que pour leurs successeurs a perpetuité, ont promis en corps et communauté auxdits maistres jardiniers de Dijon, de faire dire et célébrer chacun an tous les services cy dessus marqués, en la forme et maniere qu'ils ont exprimés au présent acte.

Moyennant quoy iceux jardiniers pour eux et leurs successeurs de ladite profession solidairement obligés aussy a perpetuité, promettent et seront tenûs de payer par une seule main, et sans division, auxdits religieux en leur couvent a Dijon chacun an le dernier jour du mois d'aoust, qui est le lendemain de ladite feste de saint Fiacre, la somme de vingt livres tournois, le premier payement devant se faire ledict jour de l'année prochaine, pour ainsy continuer

a pareil jour d'année a autre a perpétuité, sur peine etc. Dont et de laquelle convention les parties ont déclaré estre contentes, en promettant respectivement l'exécution a peine etc., a la seurté obligent etc., etc., etc. Fait leu et passé audict couvent et ont lesdits religieux signé sur la minutte avec ceux desdits jardiniers le sachant faire, les autres ayant declares ne scavoir signer de ce deument enquis et requis a la forme de l'ordonnance controllé et insinué a Dijon le 6 decembre 1728 receu 7 livres 16 sols, signé Perrault.

scellé ledit jour

Vaudremont

Plofloin

Supplément à l'acte du 28 novembre 1728

Nous sousignes déclarons qu'on a oublié d'inserer dans l'acte du 28 novembre 1728 recu Plofloin notaire a Dijon, une condition dont les parties sont convenües et qu'on a toujours observés scavoir que les peres jacobins s'obligent de chanter une grande messe de mort a l'autel de St Fiacre et a la fin un libera avec l'oremus devant la representation toutes les fois que quelqu'un ou quelqu'une de la confrairie vient a mourir. Moyenant quoy les maistres jardiniers s'obligent pareillement de donner trente sols pour chaque grande messe de mort, de fournir le luminaire et un drat de mort sur la representation, ce que nous attestons estre veritable, voulons estre observé et a quoy nous nous engageons par ce present billet. Fait double a Dijon ce 31 aoust 1729

fr. P. Marechal prieur des jacobins

Nicolas Sivejean

Philippe Bacot

J. Vernisy

Vallie Gallimard

J. de Thesat

Claude Maistrot

Autorisation d'exposer le Saint-Sacrement

A Monsieur

Monsieur Gagne doyen de l'église collégiale de saint Etienne de Dijon et official et vicaire général de Monseigneur l'évêque de Langres,

supplient humblement les prieur et religieux du couvent des ff. prescheurs de Dijon et disent que les maitres jardiniers de ladite ville de Dijon ont obtenu de nostre saint père le pape Benoît XIII des indulgences plénières a perpetuité pour le jour de la feste de saint Fiacre, leur patron, qui se celebre le 30 aoust dans l'église des dits religieux : et que pour engager les fidels a cette devotion, ils desirent et demandent que le St Sacrement soit exposé tous les ans le dit jour depuis le matin jusqu'apres complies a lissüe des quelles on donnera la benediction du St Sacrement.

Cest pourquoy ils ont recours a vous, Monsieur, et vous prient d'approuver les dites indulgences, d'accorder la permission d'exposer le St Sacrement en evidence, et de donner la benediction le dit jour apres les complies et ils prirent dieu pour votre conservation.

fr. Prix Dechaux
soupleur de St.
chef

Note en marge : Veu la presente requeste, apres avoir permis la publication des dites lettres apostoliques d'indulgences a perpetuité, nous accordons la permission d'exposer le Saint-Sacrement comme il est requis. Donné a Dijon ce 1er aoust 1729.
Gagne vic gnal-

Extraits de l'ancien registre

La fête

La faitte de St Fiacre a et delivré a Pierre Closeret a Alber Polenier, Iean Begin, Claude Girard, Iean Trustet, tout les cinq concor et solider l'un pour l'autre, un ceul pour le tout, pour le prie et comme de ving deux livre, ce sont obligé de conduire le baton au reveran perre iacobin la veil et le iour faitte a Dijon ce iourd'hui trante auou 1752
don nous son sougsiné.

La faitte St Fiacre a ette delivré a Leonard Monnin et Froisois Denis, Claude Fournay, a condition de conduire le baton avecque le violon la viele et le jours et au prit de 21 livres qui doit ce païet le landemain de St Fiacre 1764 et saulidaire l'un pour l'autre donc isse somme, sousinié ce jourd'hui 30 auous 1764, le dis par declaire ne pas savoir siné
Jolivet Philibert
et Francois Parrisot qui sait mit de la faite avecque les autres
Begin

Simon Gaspart a donné pour son dont de baton la somme de six livre dont tous le confrer le remairsy la lanné 1764.

Les comptes

Nous a vont de reste a pres les conte randue la comme de soixante six livre dix huit sous y copris les ving un livre de la faitte qui sons antre les mint sieur Iean Gaudalet procureur de la confrerie de St Fiacre don nous son sougsine ce trante un auou 1752

Jean Gaudalet

Iean Forney

Reçu des jacobins

Je soussigné reconoit avoir receu de messieurs les jardiniers la somme de vingt livres pour les services du jour et du lendemain de la feste de St Fiacre, plus neuf livres pour six grande messe de mort ditte dans le courant de l'année, plus sept livres dix sols pour les

interest d'un principal de 200 livres, plus trante sols pour trois basse messe, toutes les sommes cy dessus enoncée font celle de trante huit livres.

Dont quittance a Dijon le 31 aoust 1754

F Bourseault souprieur

Je soussigné sacristin des pères jacobins reconois avoir reçu de messieurs Begin et Jolivet procureur de la communauté des jardiniers la somme de quarante livres huit, scavoir trante une livres pour les services du jour et du lendemain de la feste de st Fiacre de la présente année, sept livres dix sols pour les gages de leur marguillier et quarante huit sols tant pour l'organiste, le soufleur et le garçon de la sacristie, dont quittance a Dijon ce trante un aoust mil sept cent soixante et quinze

F P Perret sacristain

Je soussigné declare avoir reçu de Mrs les jurés des jardiniers tant pour les services du jour St Fiacre, du lendemain que pour six grands messes de morts dites pendant l'année pour leurs défunts, la somme de trente quatre livre, de plus quarante huit sols tant pour l'organiste, du garçon de sacristie que du soufleur, dont quittance à Dijon ce 31 août 1782, pere frere jacobin et sacristain

Reçu du cirier

J'ay reçu de Messieurs Jollivet et Begin receveurs de la communauté de Messieurs les jardiniers la somme de huit livres onze sols pour des cierges que j'ay fournis, deduction faite des vieux cierges, quitment donnés a Dijon le trente un aoust mil sept cent soixante huit

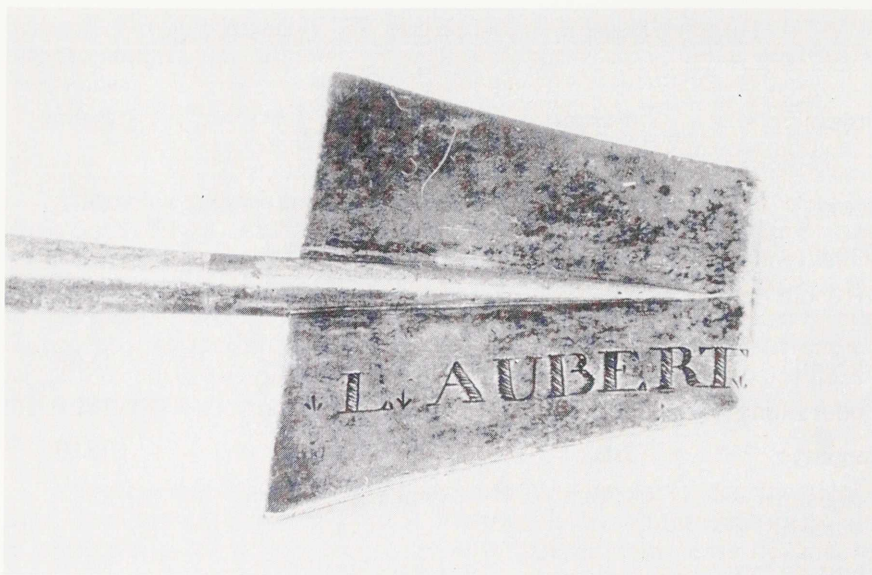
P Canquoin

J'ai reçu de Messieurs Begin et Valot procureurs de la communauté de Messieurs les jardiniers de cette ville, la somme de vingt huit livres deux sols six deniers pour le retour des cierges et flambeaux que j'ai fourni pour la fête de leur corps, a Dijon le 31 août 1786

Pourcelet

OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XIX^e SIECLE

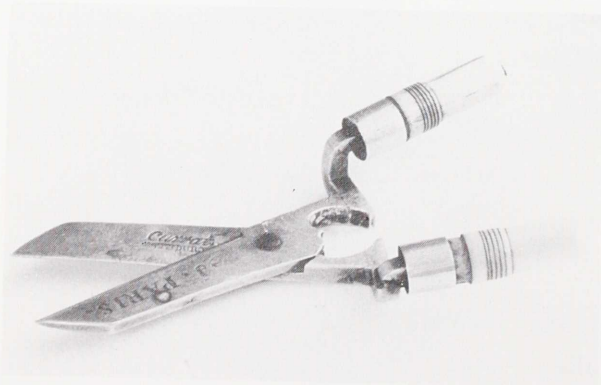
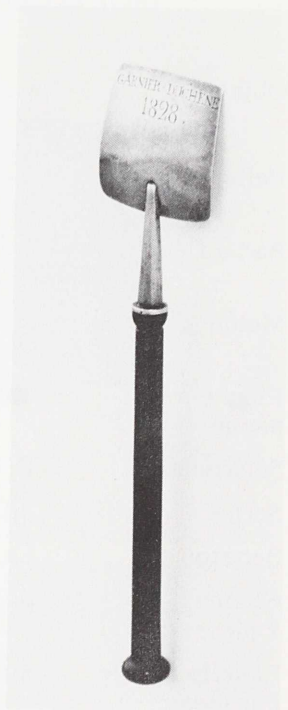
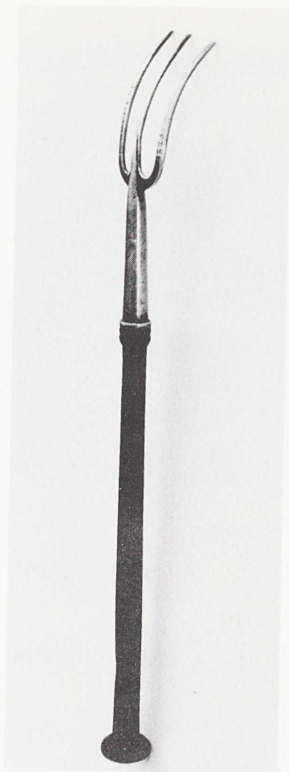
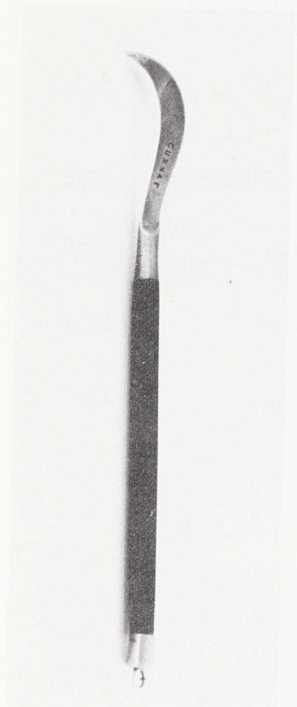
Objet	Marque	Bâtonnier	Année
Bêche	L. Aubert	Louis Aubert	1805
Coeur	P.J.G.	Pierre Gérard	1806
Arrosoir	V.P.	Marguerite Forey Veuve Piot	1807
Rateau		Nicolas Coquet	1808
Coeurs (anges)	F.V.	Florent Voisin	1809
Serpette	J.B.	Jean Jachiet	1810
Croissant Gousard*	P.V.	Prudent Le Voyet	1812
Fleur de lys		Louis Maillot	1814
Tire-fleurs Transplantoir*	E.F.	Edme Fontaine	1816 ou 1826
Greffoir	G. Bacot	Grégoire Bacot	1818 ou (1819)
Piochon Binette*	V.C.	Vallot Cornemillot	1819
Ratissoire Râle*	A.F.	Antoine Fernet	1820
Cordeau et piquets		Philibert Aubert	1821
Plantoir		Vallot (Poulin)	1822
Hotte	P. Dorey	Dorey Jachiet	1823
Ciseaux Cisailles*	J. Paris	Joseph Paris Garnier	1824
Trillon Fourche*	F. Duchêne 1825	François Duchêne	1825
Croix d'honneur		Simon Perriquet	1827



Bêche, don d'Aubert en 1805. Arrosoir, don de la veuve Piot en 1807
Photos M. Usclade - B. Sorli

OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XIX^e SIECLE

Objet	Marque	Bâtonnier	Année
Pelle	Garnier Duchêne 1828	Jean Garnier Duchêne	1828
Bac à fleurs	Fernet Gondier 1829	Fernet Gondier	1829
Melon	J. Moreau CM 1830	Moreau Maillot	1830
Pioche à panne	J.L.	Jacques Labrot	1832
Sécateur	P. Fernet	Pierre Fernet	1833
Serpe	J.C.	Jean Cornu	1834
Benaton	Le Voyet C.		(1835) ?
Chaine 2 pieds	J.P.	Jacques Prunot	1835 ou 1836
Echelle double Escabeau*	M.G. 1837	Marie Gauthier	1837
Chevalet Chargeur à hotte*		Edme Morichard	(1838)
Crochet Houe à main*	F. Olivier	François Olivier	(1839)
Poulie et 3 colonnes	MTCH	Maire Thomas	(1841)
Couteau à asperges	J.M.	(Jean Marquet)	(1842) ?
Chaîne et seaux	L. Vallot	Louis Vallot	(1843)
Croc à chenilles Echenilloir*	J.B.	Jonchery	(1852)
Crible Tamis*		Jean Cornu	(1854)

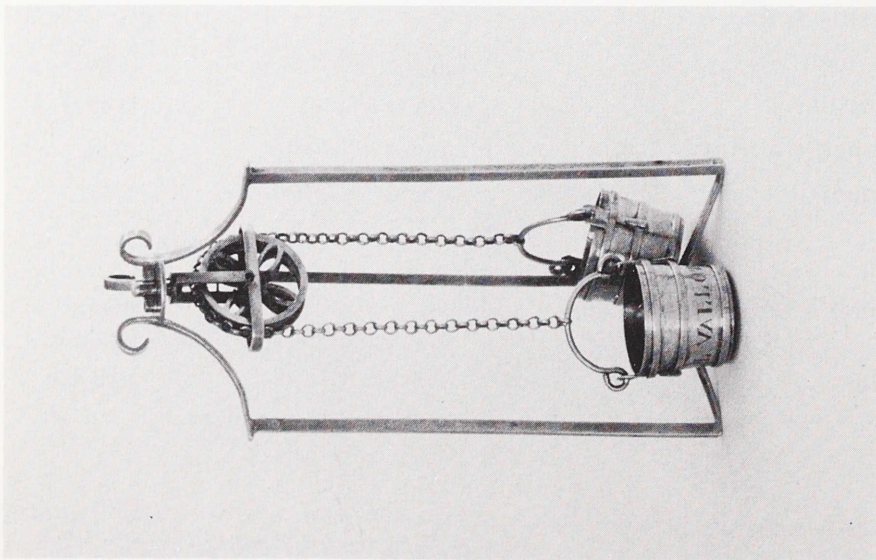


Croissant, don de Prudent Le Voyet en 1812. Trillon, don de F. Duchêne en 1825.
Pelle, don de Garnier Duchêne en 1828. Ciseaux, don de J. Paris en 1824
Photos M. Usclade - B. Sorli

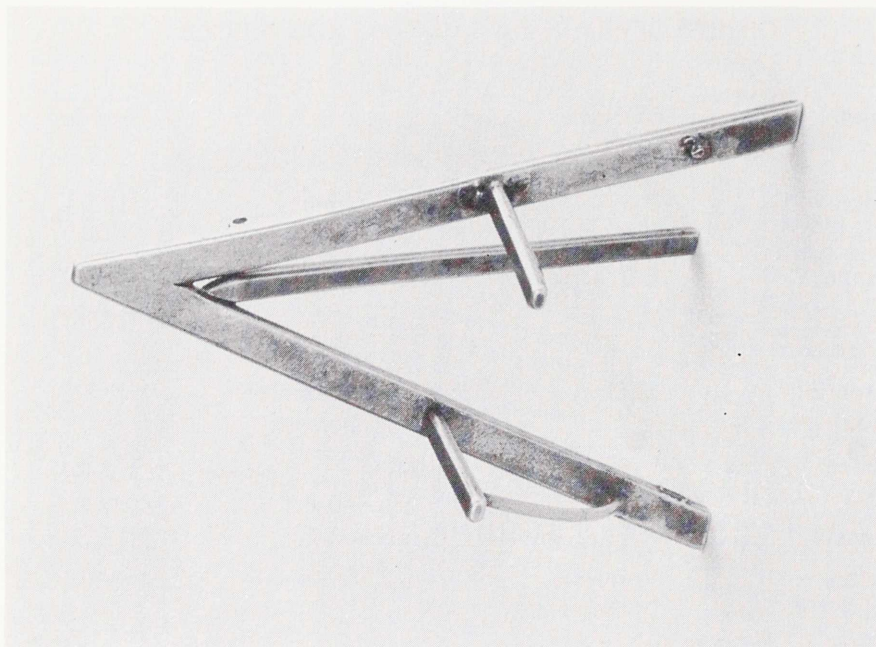
OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XIX^e SIECLE

Objet	Marque	Bâtonnier	Année
Cloche	Paris Péchinot	Paris Péchinot	(1854- 1856) ?
Pompe	Barrat M.	Barrat Cadet	(1855)
Tuyau Lance d'arrosage*	P.M.	Poignant	(1856)
Entonnoir Decalitre*	M.D.	Morichard Damien	(1857)
Pioche à dents à p. de terre*	F. Colin	Colin	(1858)
Chassis	Olivier Boulée	Olivier Boulée	(1859)
Coffre à chassis	Verrière Potier 1860	(Joseph Verrière)	1860
Cueillette Cueille-fruits*	Fontaine	François Fontaine	(1861)
Marteau		Olivier Morizot	(1862)
Tenailles		(Pierre Viard)	(1863)
Corbeille à fruits	L.P.	Lamy Péchinot	1866
Taquet	R. Javelier 1870	Renaud Javelier	1870
Panier à fleurs	E. Olivier		début XIX ^e s.
Scie	V.P.		XIX ^e s.

Note : * Les noms modernes des objets ont été placés en dessous des noms anciens. Les parenthèses indiquent les données peu sûres, les points d'interrogation les restitutions.



Poulie et 3 colonnes, don de Maire Thomas (1841)
Chaîne et seaux, don de Louis Vallot (1843)



Chevalet, don d'Edme Morichard (1838)
Photos M. Usclade - B. Sorli

DE 1867

A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

1867 marque un tournant dans l'histoire de la confrérie : elle prend des formes légales en se dotant d'un "règlement" tout à fait comparable aux statuts de nos associations actuelles et bien qu'il restât des pages blanches dans l'ancien registre, un nouveau est commencé, signe du changement d'esprit qui anime le groupe.

Les membres de la société

Une liste de membres établie à partir de 1867 est utilisée pendant plusieurs années. Les noms sont rangés par ordre alphabétique, une page entière étant réservée à chaque initiale, ce qui a permis d'ajouter des noms par la suite. Cette liste porte des mentions en marge : "mort" signalant le décès mais sans indication de date, ou encore "nul" marquant les personnes qui ne font plus partie de la société, sans en donner les raisons. Ces indications ont été rassemblées ensuite en deux listes complémentaires. La première, celle des "membres décédés" n'est pas datée, la seconde, celle des "membres qui ont fait partie de la société et qui ne payent plus leur cotisation" a été établie entre 1868 et 1875. Elles sont l'une et l'autre incomplètes, puisqu'inférieures aux notations marginales. On peut penser que les secrétaires ont continué à annoter la liste principale après 1875 ; certaines mentions en marge sont rayées ou transformées, ainsi "nul" devient parfois "mort" ou "veuve".

Ces listes donnent le nombre maximum de personnes faisant ou ayant fait partie de la société à cette époque et non pas la

physionomie précise de la confrérie telle ou telle année. On compte au total 288 personnes dont 14 veufs et 30 veuves comptés à part. Les 244 autres membres inscrits sont désignés soit par leur seul nom, soit par leurs nom et prénom, toujours masculins, avec parfois "père" ou "fils". Il doit s'agir en majorité d'hommes mariés. En effet deux comptes rendus de trésorerie, en 1882 et 1885, précisent l'état matrimonial des cotisants : en 1882, 98 hommes mariés, 34 garçons, 12 dames veuves et 5 hommes veufs soit au total 149 personnes ; en 1885, 86 hommes mariés, 34 garçons, 9 dames veuves, 4 hommes veufs, soit 133 personnes. Les femmes mariées, comme cela est la coutume depuis le début du XIXe siècle, ne sont pas expressément comptées, mais leur nombre peut être restitué, le même que celui des hommes mariés ; ce qui porterait à 247 en 1882 et à 219 en 1885 le nombre total des membres de la société, situation tout à fait comparable à celle du XVIIIe siècle.

La répartition par métiers, bien que l'indication n'en soit pas systématique, fait apparaître dans les listes de 1867 une majorité écrasante de jardiniers c'est-à-dire de maraîchers : 130 sur 160 connus pour seulement 20 horticulteurs et 10 métiers horticoles divers. Aujourd'hui la proportion s'est presque inversée au profit des horticulteurs.

L'indication des lieux d'habitation fait ressortir les rues "les plus jardinières de Dijon", selon l'expression de Pierre Barbier : les rues des Moulins, d'Auxonne, de Montmuzard et de Longvic viennent en tête. Une étude de la situation actuelle donnerait des résultats assez proches. Si les jardiniers ont souvent dû se reconvertir dans l'horticulture, leur implantation géographique est restée assez stable.

Le règlement

L'ancienne confrérie prend définitivement le nom de "société dijonnaise de Saint-Fiacre". Son but premier demeure la "célébration annuelle de la fête de saint Fiacre, patron des jardiniers". Son ressort est l'arrondissement de Dijon ; le texte de 1685 parlait déjà de "cette ville et lieux circonvoisins".

Les articles 2 à 5, 17 et 18 déterminent les conditions d'appar-

tenance à la société. Peuvent en faire partie les patrons jardiniers, les fleuristes etc., mais aussi les garçons et les fils de patrons. Il est nécessaire de payer avant le 1er août une cotisation, dont le non-paiement entraîne la radiation. Les veufs et veuves paient demi-tarif.

La société se donne une organisation (articles 6 à 10), qui n'a rien à envier aux associations fonctionnant selon la loi de 1901 : une assemblée générale élit tous les quatre ans un conseil d'administration de douze membres, qui choisit lui-même en son sein un bureau, soit un président, deux vice-présidents, deux secrétaires. Le cas du trésorier est traité à part : il peut être choisi dans ou en dehors de la société et il est rétribué. L'assemblée générale se réunit deux fois par an, le 15 août pour la présentation du programme de la fête et le troisième dimanche de septembre pour le compte rendu financier.

La fête a lieu normalement le 30 août, mais peut être reportée de quelques jours. Les membres reçoivent des cartes permanentes pour eux-mêmes et des cartes annuelles pour leur famille, exigées à l'entrée du bal, dont les membres du conseil d'administration assurent, en qualité de commissaires, le bon déroulement. Chaque année, quatre jeunes gens sont désignés pour porter le saint à l'église et le bâton est confié, à un sociétaire différent, selon un roulement par quartiers.

Application et fonctionnement

Le règlement entre immédiatement en application. L'assemblée générale préparatoire réunie le 10 août 1867 élit le conseil qui désigne le premier bureau composé de Loisier père, président, Lamy et Marguery vice-présidents, Pigeon Hubert et Viennot secrétaires. Au cours de trois réunions très rapprochées, les 15, 17 et 27 août, le conseil prend les décisions nécessaires à la bonne marche de l'association. Il fait imprimer les statuts pour les distribuer, avec un bulletin d'adhésion, à tous les jardiniers. Il règle l'ordonnance des offices religieux : grand-messe à 10 heures, vêpres à 4 heures et le lendemain messe basse à 8 heures. Il organise le bal : impression de 300 cartes de sociétaires et autant "pour les moitiés", choix d'une salle, généralement la salle de Flore la plus

belle de l'hôtel de ville.

Durant les premières années, la société semble bien fonctionner et les statuts être rigoureusement respectés. Le conseil d'administration est régulièrement renouvelé tous les quatre ans, sauf en 1871 où "il est décidé que le conseil actuel restera en fonction jusqu'à l'évacuation du département par les troupes allemandes"; ce qui fut fait en 1872. Les membres du conseil se partagent le travail, prenant chacun la tête d'une "commission" (musique, église, salle, éclairage, tapissier, menuisier). Enfin le bureau reste à peu près stable.

Histoire de la société à la fin du XIXe siècle

Les premières difficultés

A partir de 1880, la société est secouée par des crises successives. Le 15 août 1880, l'assemblée générale procède, comme de coutume, au renouvellement des membres du conseil d'administration. Parmi eux, Hubert Pigeon, ancien vice-président, est nommé président et Claude Potu est confirmé dans ses fonctions de secrétaire. Or à la première réunion du conseil pour préparer la fête, survient une discussion au sujet de la formule à inscrire sur les écussons des corbillards. Deux libellés sont proposés, l'un par le président "Société dijonnaise de Saint-Fiacre" (c'est le nom légal), l'autre par le secrétaire "Société dijonnaise des jardiniers". Ils sont mis aux voix : celui du secrétaire l'emporte. Le président et un membre du conseil démissionnent quelques jours après. Le conseil réduit à 10 membres élit un nouveau bureau avec à sa tête un nouveau président, l'ancien secrétaire Claude Potu. D'autres démissions s'ensuivent. Quant au trésorier, il déclare ne pas avoir retrouvé le livre des comptes qu'on lui réclamait.

La présidence de Claude Potu dure sept ans (il est réélu en 1884) et n'échappe pas aux difficultés. Déjà en 1886 deux conseillers démissionnent et personne n'accepte de les remplacer. Mais surtout la crise s'aggrave en 1887 au point que quelques jours avant la fête, huit membres du conseil (sur les 11 qui le composent) démissionnent en même temps, "par suite d'une désunion non motivée", écrit le secrétaire qui reste en place avec le président et un seul conseiller. La conséquence de cette crise est grave : la Saint-Fiacre n'a pas lieu en 1887.

La reprise et la nouvelle crise

Un nouveau conseil est élu en 1888 et un bureau constitué sous la présidence de Pierre Lefol. La fête est célébrée "comme les années 1885 et 1886". Mais l'accalmie ne dure qu'un an. Les intempéries elles-mêmes s'en mêlent. La grêle dévastatrice qui s'est abattue sur Dijon le 12 juillet 1889 (comparable, par les dégâts causés, à celle de 1984) a failli compromettre la fête. Le conseil hésite, consulte les sociétaires qui "autorisent le conseil d'administration à faire célébrer la fête comme d'habitude". Elle débute mal : en pleine préparation le secrétaire donne sa démission, signe avant-coureur d'un profond malaise au sein du conseil. Pourtant les cérémonies religieuses semblent se dérouler normalement, quand un grave incident éclate dans le cortège de retour. Le vice-président Milliard prend l'initiative de modifier l'itinéraire que doivent emprunter les sociétaires pour se rendre chez le nouveau bâtonnier. Il s'ensuit une violente altercation. Le vice-président "prend la liberté de proférer des insultes à l'égard de l'honorable président Monsieur Lefol". Dans une séance extraordinaire, tenue en l'absence des deux intéressés, le conseil vote un blâme flétrissant l'attitude du vice-président.

Cette affaire se poursuit en 1890 et le conflit devient tellement aigu que tous les conseillers démissionnent en chaîne, lors de la réunion du 15 août. Le secrétaire Olivier, bien que démissionnaire, est prié de garder les livres de la société. La cassure cette fois est très profonde et la Saint-Fiacre est interrompue, semble-t-il, pendant cinq ans.

De 1895 à la Première Guerre mondiale

Le "renouveau" de la fête se produit en 1895, à l'initiative de quelques jardiniers. De nouveaux statuts sont proposés à l'assemblée qui élit un conseil d'où est issu un bureau dirigé par l'ancien président Pierre Lefol. La fête est célébrée, comme à l'accoutumée, mais les sociétaires boudent l'assemblée générale. Le secrétaire Gabriel Soyer note, en 1898 et 1899 : "Aucun membre de l'assemblée générale n'assiste à la réunion..."

Malgré tout la société subsiste. Si le nombre des cotisants a bien diminué à la suite de la dernière crise (77 en 1896), il remonte

doucement (86 en 1897), pour dépasser la centaine au début du XXe siècle. Une nouvelle équipe de responsables est en place, dirigée dès cette époque par Henri Manière, promis à une longue carrière. Les anciennes traditions sont respectées : cérémonies religieuses, messe avec pain bénit, vêpres et le lendemain messe des morts. Le saint, comme il se doit, est confié chaque année à un nouveau sociétaire.

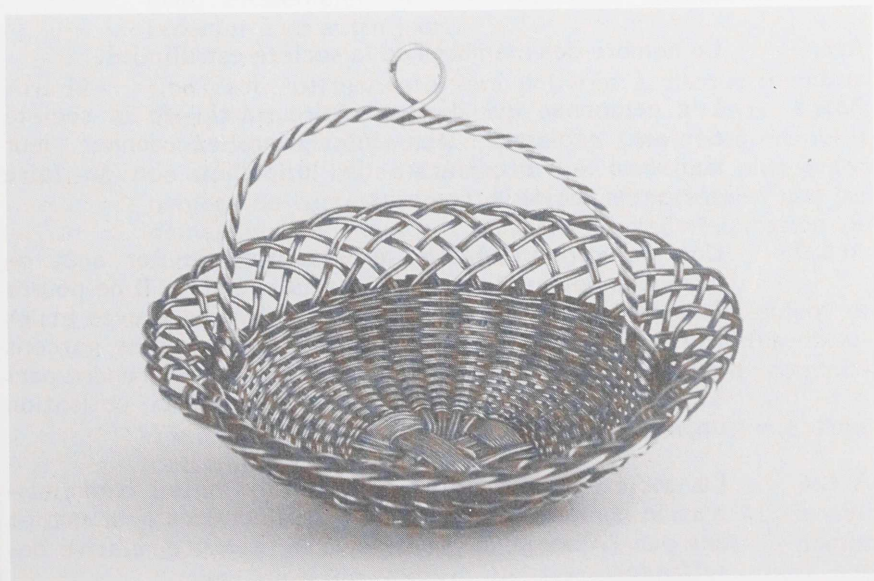
Les bâtonniers "font leur don d'usage", non plus sous la forme de bijoux horticoles, mais "en numéraire pour l'entretien du bâton de saint Fiacre". La statue serait-elle devenue à leurs yeux un objet d'art qu'on entretient, plutôt que le "saint" auquel hommage doit être rendu ? Enfin la Saint-Fiacre n'est plus exclusivement religieuse, le bal y joue un rôle de plus en plus important.

La signification des crises

Comment peut-on les expliquer ? Les sociétaires n'en donnent pas toujours les raisons, et celles qu'ils avancent ressemblent davantage à des justifications qu'à des explications, d'autant que les démissionnaires n'ont pas accès au registre pour fournir leur version. Ceux qui restent ont beau jeu de dire que les autres sont partis sans raison valable. Il est donc bien difficile de comprendre les causes réelles de ces conflits. Faut-il les chercher dans des problèmes de fond ? Par exemple, lors de la première crise, il semble que certains membres aient été animés par un esprit "laïque", qui leur aurait fait préférer le terme de "Société des jardiniers" à celui de "Société de Saint-Fiacre". Dans quelle mesure les confrères sont-ils touchés par les grandes discussions politiques ou idéologiques de leur époque, dans quelle mesure la confrérie est-elle, par sa tradition indifférente aux modes du temps ? Faut-il y voir simplement des oppositions entre les hommes, comme en connaissent toutes les associations ? La société de Dijon ne fut pas la seule à connaître ces troubles, loin de là ! D'autres confréries, pourtant fort pieuses, ont été secouées par des crises plus graves encore, puisqu'elles ont consommé leur rupture par la scission ou par la cessation définitive de leurs activités, c'est-à-dire leur mort. Parfois leurs conflits sont cachés ou n'apparaissent que de façon fugitive dans les comptes rendus, et pourtant elles disparaissent.

A Dijon les hommes se sont affrontés violemment, ils sont allés jusqu'aux injures. Certaines séances ont dû être parti-

culièrement houleuses. Les secrétaires ont eu la franchise de l'écrire. Fallait-il, ici, taire ces dissensions ? Non. Les confrères ont eux-mêmes consigné ces faits par écrit afin que leur témoignage demeure pour leurs successeurs. Ce ne sont point les crises qui comptent, c'est la capacité du groupe à les dominer, à affirmer dans l'action que les facteurs d'union sont plus forts que les facteurs de division. Et cette aptitude elle-même que les confrères mirent dans leurs disputes n'est-elle pas révélatrice de l'intérêt, de la passion qu'ils portaient à la Saint-Fiacre ! Il s'est toujours trouvé au sein de la société des hommes capables de réparer les déchirures, de renouer avec le passé, de faire vivre ou revivre la fête, ce qui explique son extraordinaire longévité. La célébration de la fête, c'est-à-dire la communion des confrères jardiniers autour de leur saint patron l'a toujours emporté sur les querelles secondaires et les susceptibilités personnelles.



Corbeille à fruits, don de Lamy Péchinot en 1866
Photo M. Usclade - B. Sorli

Règlement de 1867

- Art. 1 Une société sous le titre de société dijonnaise de Saint-Fiacre est établie à Dijon.
Elle a pour but la célébration annuelle de la fête de saint Fiacre patron des jardiniers, et pour circonscription l'arrondissement de Dijon.
- Art. 2 La société appelle dans son sein tous les patrons jardiniers, les fleuristes, les pépiniéristes et les jardiniers-entrepreneurs habitant le ressort de l'arrondissement de Dijon.
- Art. 3 Le nombre des membres de la société est illimité.
- Art. 4 Les personnes qui désirent faire partie de la société devront réclamer leur inscription et donner leur signature au secrétariat de la société ou se faire présenter par deux membres.
- Art. 5 Une cotisation exigible au plus tard le 1er août de chaque année est imposée à chaque membre. Il ne pourra être fait aucun autre appel de fonds. Les veuves et les veufs ne paieront qu'une demi-cotisation. Les garçons jardiniers et les fils de patrons qui désirent prendre part à la fête devront verser préalablement la cotisation imposée aux membres de la société.
- Art. 6 La société est représentée par un Conseil d'administration composé de douze membres nommés pour quatre ans par l'Assemblée générale, à la majorité relative des suffrages.
Quand deux membres auront obtenu le même nombre de suffrages, le plus âgé sera préféré.

- Art. 7 Le conseil d'administration choisit dans son sein, un Président, deux Vice-présidents et deux Secrétaires.
- Art. 8 Les fonctions des membres du Conseil d'administration et des membres du Bureau sont gratuites.
- Art. 9 Un trésorier rétribué, pris parmi les membres de la société ou en dehors de la société est nommé par le Conseil d'administration qui fixe ses honoraires.
- Art. 10 L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée deux fois par an : la première fois le 15 août pour prendre connaissance du programme de la fête qui sera préparé à l'avance par le Conseil d'administration, la seconde fois, le troisième dimanche de septembre pour entendre le compte rendu des recettes et des dépenses de la société.
- Art. 11 La fête de saint Fiacre sera célébrée chaque année le 30 août, à moins que le Conseil d'administration d'accord avec l'Assemblée générale ne juge convenable de la reporter à un autre jour.
- Art. 12 Une carte permanente sera délivrée à chaque membre. Chaque membre aura droit en outre à deux cartes annuelles dont il pourra disposer en faveur des membres de sa famille ou en faveur de ses amis. Un plus grand nombre de cartes ne sera délivré à un sociétaire que sur demande de deux membres du Conseil d'administration ou sur l'autorisation du Président.
- Art. 13 Lorsqu'un bal sera donné par la société le Président et les membres du Conseil d'administration revêtus d'insignes distinctifs, exerceront les fonctions de commissaires.
L'entrée sera refusée à toute personne non munie d'une carte de la société.
- Art. 14 Chaque année à la séance du mois d'août le Conseil d'administration désignera quatre jeunes gens pour porter l'image de saint Fiacre. Ils seront choisis autant que possible parmi les garçons jardiniers et les fils de patrons.

- Art. 15 Les sociétaires qui désireront avoir le bâton de saint Fiacre devront se faire inscrire au secrétariat de la société avant la séance du mois d'août. Lorsque plusieurs demandes seront faites concurremment par des membres habitant des quartiers différents de la ville de Dijon, la préférence sera accordée au quartier qui n'aura pas reçu le saint l'année précédente, en suivant l'ordre d'inscription des demandes émanées du même quartier.
- Art. 16 Quand un sociétaire décèdera, le Président désignera douze membres pour porter à ses obsèques le luminaire de la société.
- Art. 17 Les membres qui désireront ne plus faire partie de la société devront en avertir par lettre le Président ou l'un des Secrétaires. Ils seront tenus de payer leurs cotisations tant qu'ils n'auront pas donné dans cette forme leur démission.

Statuts de 1895

1) Il est formé à Dijon entre les jardiniers, maraîchers, horticulteurs, fleuristes, pépiniéristes et entrepreneurs de Dijon et de son arrondissement une société dite "Société de St Fiacre" dont le siège est à Dijon.

Elle a pour but la célébration annuelle de la fête de St Fiacre patron des jardiniers.

Le nombre des membres est illimité.

2) Les personnes qui désirent faire partie de la société devront donner leur inscription au secrétariat de la société ou se faire présenter par un membre actif.

3) Il est établi une cotisation qui peut être variable et qui pour cette année est fixée à 5 francs par membre.

Les membres veufs et les dames veuves qui voudront faire partie de la société comme membre actif ne paieront qu'une demi-cotisation.

4) Les garçons jardiniers et les fils de patrons âgés de plus de 17 ans seront membres agrégés, ils pourront assister à toutes les réunions et auront voix délibératrice et paieront la même cotisation que les membres actifs.

Tout garçon âgé de moins de 17 ans et de plus de 15 ans, soit garçon jardinier soit fils de patron, paiera une cotisation qui sera toujours inférieure de 2 francs à celle des autres membres.

Les apprentis au-dessous de 17 ans ne paieront qu'un droit d'entrée de 1 franc.

5) La société est administrée par un comité d'administration, composé de 12 membres nommés pour 3 ans par l'assemblée générale à la majorité relative des membres présents.

Le conseil d'administration fonctionne toujours valablement tant qu'il sera composé de cinq membres, mais au-dessous de cinq membres il sera procédé à de nouvelles élections.

6) Le conseil d'administration choisira dans son sein, un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire, un secrétaire adjoint.

En cas d'absence du secrétaire, il sera remplacé par un des membres présents.

Toutes ces fonctions sont gratuites.

Le conseil se subdivisera pour aider le trésorier à recevoir les cotisations ainsi que pour toutes les démarches à faire pour la célébration de la fête.

7) Deux assemblées générales auront lieu chaque année, la première pour prendre connaissance du programme de la fête, le rectifier au besoin à la majorité des membres présents, la seconde pour entendre le compte rendu des recettes et des dépenses.

Le président avec la majorité du conseil peut convoquer des assemblées générales extraordinaires, toutes les fois qu'il le jugera nécessaire.

8) Les assemblées du conseil d'administration sont illimitées.

9) La fête de saint Fiacre sera célébrée chaque année le 30 août, lorsque cette date sera le lundi, mardi ou mercredi, lorsque la fête tombera tout autre jour de la semaine, elle sera remise au lundi suivant.

10) Chaque année, le jour de la célébration de la fête, il sera célébré à l'église Saint-Michel, une grand-messe à 10 heures et des vêpres à 4 heures. A ces offices le saint sera exposé avec tous ses ornements. Le lendemain à 8 heures messe basse de "Requiem".

11) La statue de saint Fiacre, ainsi que tous ses ornements tels qu'ils seront désignés par un inventaire à triple copie, sera déposée à l'église Saint-Michel. Une copie de cet inventaire sera remis à Monsieur le Curé, une au Président et l'autre au trésorier, de plus un duplicata à souche sera inscrit sur le livre du secrétaire.

12) Chaque membre actif aura chaque année une carte spéciale sur laquelle son nom sera inscrit et qu'il sera tenu de présenter à son entrée au bal, de plus il aura droit à 3 autres cartes dont une de famille et deux personnelles, dont il pourra disposer à son gré. Quelques cartes pourront être délivrées par le président sur la demande d'un membre du conseil d'administration.

13) Des insignes seront donnés à tout membre payant. Le président et les membres du conseil d'administration seront revêtus d'insignes distinctifs et feront tout leur possible pour assister aux offices du jour de la fête, ils exerceront les fonctions de commissaires au bal du soir et du lendemain s'il y a lieu.

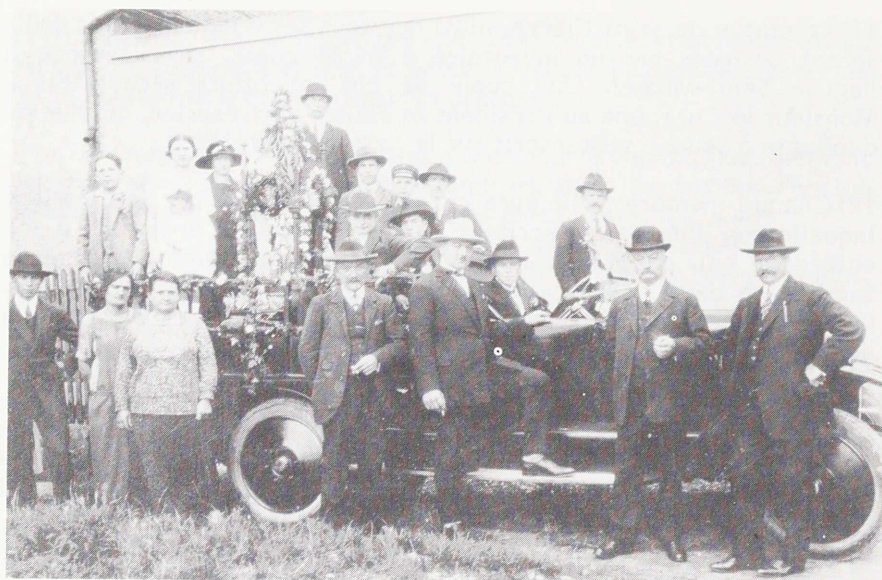
Les garçons nommeront aussi entre eux huit membres qui exerceront aussi les fonctions de commissaires de bal, tous se feront un devoir de maintenir l'ordre et l'équité.

14) L'entrée de bal sera refusée à toute personne, non munie d'une carte d'entrée ou non recommandée par un sociétaire actif présent.

15) Tout membre ayant quitté la société pour quelque motif que ce soit autre que celui entachant l'honneur de la société pourra rentrer en payant sa cotisation de l'année en cours.

15) La radiation ou non acceptation d'un membre pour fait entachant son honorabilité pourra être prononcée en assemblée du conseil à la majorité des membres présents.

La voix du Président est prépondérante.



La voiture du saint vers 1925



Le transport des plantes vertes vers 1930

DE LA PREMIERE A LA DEUXIEME

GUERRE MONDIALE

L'histoire de la société pendant cette période peut être retracée grâce à des documents écrits, mais aussi à des témoignages oraux. On pourrait penser que l'établissement des faits de ce passé récent a été facile. Il n'en est rien. Comme pour les périodes antérieures, les registres sont souvent lacunaires et, phénomène plus grave encore, ils présentent des erreurs notoires sur des événements passés et dans certaines descriptions. Aussi l'appel aux souvenirs des anciens a-t-il été particulièrement précieux. Mais cette source d'information a ses propres défauts : la mémoire peut être défaillante, des inexactitudes peuvent se glisser, des confusions se produire. Et si les faits qui se répètent et s'inscrivent dans la longue durée (la fête, son climat chaleureux) sont restés gravés dans les esprits, les dates, l'enchaînement des événements n'ont pas toujours laissé de traces précises.

Histoire de la société entre les deux guerres

Pendant la Première Guerre mondiale, la fête, comme ailleurs en France, fut interrompue. Selon le témoignage d'une jardinière, les femmes faisaient seulement dire une messe toute simple à l'église Saint-Pierre, située dans le quartier des maraîchers (actuellement place Wilson).

Après la guerre, la Saint-Fiacre fut célébrée pour la première fois en 1920, sous l'impulsion de Ch. Guyot, également président du syndicat des maraîchers. La messe eut lieu à l'église Saint-Michel, le 4 septembre, sous la présidence de l'évêque. Les frais de la fête

furent couverts par le produit d'une collecte organisée au marché et grâce au don d'une ancienne jardinière.

Toutefois la fête ne retrouva toute sa solennité qu'en 1924 lorsque les jardiniers eurent repris possession de leur statue. Le comité avait entrepris des recherches et appris que la statue était chez l'ancien président Henri Manière, qui s'expliqua plus tard sur ce point : il tenait le saint de Madame Alibert mère qui l'avait eu en dépôt pendant la guerre et n'avait pas voulu le garder après la cessation de son commerce de jardinage. Ch. Guyot et Alfred Marguery, délégués par les jardiniers, allèrent la chercher le 21 mai 1924 et la firent transporter au patronage de l'abbé Collette, rue Baudin.

"La fête fut célébrée la même année le 30 août, le saint fut porté par quatre jeunes hommes à Saint-Michel où fut dite une grand-messe solennelle en l'honneur de saint Fiacre, sous la présidence de Messieurs Guyot et Legrand". L'année suivante en 1925, la châsse du saint était transportée, depuis le domicile de Henry-Jacotot jusqu'à l'église pour la première fois, dans une automobile décorée. C'est l'abbé Steffen qui officia, sous la présidence de l'évêque et en présence du comité : Guyot, président, Carlet, vice-président, Crusset, trésorier, et Theuzillot, secrétaire. Le saint fut ensuite reconduit chez Jean Alibert, aux Petites Roches. La fête se termina par le bal des jardiniers à la salle de Flore.

Comme il est écrit sur l'un des registres : "la tradition fut suivie" par les mêmes patrons jardiniers, puis elle "fut remise à Monsieur Manière"... (sans doute en 1927) "pour continuer la fête comme les années précédentes". Jardinier de la ville, Henri Manière exerça la présidence à plusieurs reprises : avant 1914, puis une dizaine d'années entre les deux guerres et à nouveau à la fin de sa vie, en 1947-1948. Cette longue carrière connut deux interruptions, la première, on l'a vu, après la Grande Guerre, la seconde fois à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Il a exercé une grande influence sur la société dans cette première moitié du XXe siècle.

En 1937 la société connut quelques difficultés. Les jardiniers, à l'issue d'une réunion de leur syndicat, s'étant étonnés "que le président n'eut pas fait d'assemblée générale, en juillet, comme de coutume", demandèrent au secrétaire en exercice Marcel Boivin "de

convoquer par la voie de la presse tous les jardiniers maraîchers et horticulteurs de Dijon en vue de l'organisation des fêtes de la Saint-Fiacre pour 1937". La réunion se tint le 13 août à 20 h 30, au café Ruffey, place Wilson. La présidence en fut confiée au doyen d'âge Emile Landini et le secrétariat de séance au plus jeune, Pierre Barbier. Cette assemblée élit un comité qui se répartit ainsi les tâches : président Emile Landini, vice-président P. Rémy, secrétaire Marcel Boivin, trésorier André Poisier. Cette équipe réélue chaque année, organisa la fête jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale.

Une fois de plus la société a surmonté une crise et a su trouver dans ses rangs des hommes désireux de maintenir la tradition et capables d'organiser la fête. Il n'est pas inutile de souligner le rôle qu'a joué le syndicat des maraîchers : en 1920, c'est son président qui a reconstitué la Saint-Fiacre, en 1937, c'est lors d'une de ses réunions qu'est née l'idée de célébrer la fête, malgré la carence du président. Non pas que le syndicat soit intervenu en temps que tel, son but est strictement professionnel, mais syndicat et confrérie sont composés à peu près des mêmes hommes. Enfin ces faits font apparaître que le groupe "moteur" de la société reste, encore à cette époque, celui des maraîchers.

Les hommes

Le nombre des cotisants réels de la société se monte à une centaine, comme au début du siècle. Le comité a compté pendant cette période trois présidents, Guyot, Manière et Landini, huit vice-présidents, sept secrétaires et trois trésoriers différents. L'étude des associations ne doit pas être faite à travers les seuls présidents, mais, quand c'est possible, à travers ceux qui occupent des postes plus modestes et sans lesquels elles ne sauraient fonctionner.

La carrière et l'action de deux membres du bureau, André Poisier et Marcel Boivin, peuvent être prises comme exemples de ce dévouement à la société. Issu d'une vieille famille de jardiniers, André Poisier assumait, tout jeune, en 1927, la tâche modeste de commissaire du bal, il devint secrétaire de 1930 à 1931, puis trésorier de 1937 à 1939 et prit le saint en 1953. Marcel Boivin, commissaire en 1928, remplit d'octobre 1934 à 1939 la fonction de

secrétaire qu'il reprit en 1946, avant de devenir vice-président. Ils ont tous les deux contribué au maintien de la fête en 1937.

La fête entre les deux guerres

Grâce aux témoignages le déroulement de la fête peut être décrit, mais comment rendre l'atmosphère extraordinaire qui transparait dans les souvenirs évoqués par les anciens jardiniers ?

A cette époque le métier était très dur ; tous s'accordent à le dire, sans amertume, car ils aiment leur profession. Enfants de jardiniers, ils devenaient jardiniers tout naturellement. Très jeunes, ils prenaient l'habitude du travail : vente des légumes, aide au jardin. Tout se faisait à la main. Cultiver les plantes, préparer le marché, vendre à l'étal exigeaient de longues journées de travail, qui commençaient tôt et finissaient tard. Vacances et retraite étaient inconnues. Les jardiniers étaient tributaires du temps et le gain obtenu n'était pas toujours en proportion de l'effort fourni. Les femmes, souvent elles aussi filles de jardiniers, partageaient, et partagent encore, le travail et les responsabilités de l'exploitation familiale.

Dans ces conditions et sans doute à cause d'elles, l'entraide n'était pas un vain mot. Si un malheur (décès, maladie) venait à frapper l'un d'entre eux, les autres lui apportaient leur aide, faisaient ses plantations, récoltaient, vendaient à sa place. De nombreux cas de cette réelle fraternité pourraient être cités à Dijon, comme dans d'autres villes.

Après ces longs mois de travail, arrivait la Saint-Fiacre ! Elle était attendue avec grande impatience, c'était **la fête**, le seul et grand moment de réjouissance collective de l'année. Aussi les jardiniers s'y préparaient-ils avec grand soin ! Une quinzaine de jours auparavant les membres du comité faisaient la tournée auprès des sociétaires pour ramasser les cotisations et placer les cartes de bal. Cette collecte représentait entre le tiers et la moitié des recettes.

La fête avait lieu le samedi qui suit le 30 août. Les horticulteurs prêtaient des plantes vertes pour la décoration de l'église et de la salle de bal, où les organisateurs les transportaient

en voiture à chevaux, plus tard en camionnettes, après avoir fait un "tour des halles" pour annoncer la fête aux Dijonnais.

Une messe solennelle était dite à Saint-Michel. Les dépenses religieuses représentaient un faible pourcentage (3 à 7%) des dépenses totales. Le service d'église était beaucoup moins cher que par le passé. La cérémonie religieuse était moins fastueuse que jadis, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elle ait perdu toute importance.

Les jardiniers se rendaient à l'église à pied, en tramway, en voiture de place. Quant au saint, il partait de chez le bâtonnier en automobile. Il faisait son entrée à l'église, porté par quatre jeunes gens et occupait la place d'honneur dans l'avant-choeur. Les hommes prenaient place dans le choeur, qui pour la circonstance avait été garni de plantes vertes et de fleurs : les stalles étaient parsemées de têtes de dahlias.

Le pain bénit était composé de couronnes de brioches montées en pyramide et coiffées d'une petite brioche ronde : "le chanteau". Il était offert par celui qui rendait le saint. Béni au début de la messe, il était distribué après la communion. La coutume s'instaura que l'office fût fait par l'abbé Steffen, lui-même fils de jardinier et l'homélie prononcée par le chanoine Kir. A la fin du sermon le prédicateur rappelait les noms des morts de l'année, seule trace de la messe des morts qui était encore en vigueur au XIXe siècle, mais ne fut pas reprise après la guerre de 1914-1918.

La quête était un moment important de la cérémonie. Elle était faite par deux petites filles, accompagnées chacune d'un membre du comité. Etre quêteuse était un grand honneur. Les mères préparaient très à l'avance la tenue de fête, une robe longue, de leur fille. C'est avec beaucoup d'émotion que les anciennes jardinières évoquent le souvenir, leur premier souvenir de la Saint-Fiacre ! Comme le produit de cette quête revenait - c'est la coutume - à la société, on pratiquait aussi l'offerte : les assistants allaient à l'autel pour le baiser de paix et déposaient leur offrande, cette fois au bénéfice de l'église. A l'issue de l'office, ils s'approchaient de la châsse et contemplaient les bijoux horticoles offerts au saint notamment le don du dernier bâtonnier. La collection s'enrichit dans cette période d'objets divers : pioche, houe, lance d'arrosage, brouette, tourniquet.

Après la messe, une cérémonie nouvelle s'introduisit dans les pratiques de la société : le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Profondément atteintes par la Première Guerre mondiale, toutes les associations le firent et le font encore. Le comité confia même, pendant un certain temps, la charge de porter les fleurs à des orphelins de guerre de la société, témoins vivants des pertes humaines qu'elle avait subies.

Le saint était "reconduit" vers sa nouvelle demeure pour un an. Le récipiendaire offrait à ses collègues une petite réception très simple et, jusque vers 1930, le vin d'honneur était souvent le fruit des quelques pieds de vigne que possédaient alors beaucoup de jardiniers. Chacun s'en retournait chez soi pour le repas privé, qui réunissait, autour du patron, les membres de sa famille et ses employés.

Tous se préparaient pour le bal du soir. Les garçons de la société mettaient la dernière main à la préparation de la salle, parsemaient de fleurs les guirlandes de lierre et veillaient à ce que tout fut prêt. A cette époque les "bals de sociétés" jouaient un rôle très important dans la vie sociale, aussi le bal des jardiniers, le premier dans la saison, prenait-il figure d'événement pour les jardiniers et aussi pour les Dijonnais. Tous les témoignages s'accordent pour insister sur le cadre somptueux, sur le bon déroulement du bal ; les sociétaires qui faisaient fonction de commissaires refoulaient impitoyablement toute personne dont la tenue n'était pas jugée correcte. Deux orchestres assuraient l'animation, deux buffets placés aux extrémités de la salle présentaient des rafraîchissements. Vers minuit, musiciens et danseurs prenaient un temps de repos. Les jardiniers pouvaient s'installer à des tables et prendre un repas. Les membres du comité avaient même droit à un "salon de verdure". "Monsieur le Maire" faisait son entrée, il était accueilli avec une gerbe de fleurs et restait pour le souper. Après quoi les danses reprenaient jusqu'à 5 heures du matin.

Au milieu des réjouissances, les problèmes matériels ne sont jamais oubliés par les trésoriers qui ont le souci premier que les recettes excèdent les dépenses. Au bal, du moins les quêtes étaient-elles présentées sous un aspect agréable : des jeunes filles,

nommément désignées, tenant un petit bouquet rond à la main, passaient parmi les danseurs. Le bénéfice de la journée permettait aux sociétaires d'organiser un banquet, dont la date était fixée tout à fait en dehors de la Saint-Fiacre ; il n'était qu'une conséquence indirecte de la fête et n'en faisait pas partie à proprement parler.

Même si les anciens qui ont connu, voire animé ces cérémonies ont eu parfois tendance à exalter inconsciemment en elles la période de leur jeunesse, tout porte à croire que la Saint-Fiacre entre les deux guerres était une bien belle fête.

Les activités de la société s'interrompirent avec la Deuxième Guerre mondiale. Le 8 juillet 1939, l'assemblée générale se contenta de faire le compte rendu de la fête précédente et de renouveler les membres du comité dans leurs fonctions. Le 2 septembre, juste avant son départ, le trésorier André Poisier remit au président Landini la somme qui restait en caisse. En attendant des jours meilleurs, le saint fut hébergé pendant toute la guerre de 1939-1945, à Longvic-lès-Dijon, chez Marcel Sarrazin, dernier récipiendaire, où "il fut épargné par le bombardement qui a détruit son jardin et dépendances".

DE LA PREMIERE A LA

	Président	Vice-président	Secrétaire
1920	Ch. Guyot		
1921	↓		
1922			
1923			
1924	Ch. Guyot	Legrand	A. Marguery
1925	Ch. Guyot	Carlet	Theuzillot
1926			
1927	H. Manière	Aillet	J. Prost
1928	H. Manière	Prost	Gauthier
1929	H. Manière	Prost	
1930	H. Manière	Candiard	A. Poisier
1931	H. Manière	H. Bailly	A. Poisier
1932	H. Manière		
1933	↓		
1934		L. Giroux	Bazerolle oct. 1934 : M. Boivin
1935			↓
1936			
1937	E. Landini	R. Rémy	M. Boivin
1938	E. Landini	R. Rémy	M. Boivin
1939	E. Landini	R. Rémy	M. Boivin

DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Trésorier	Départ du saint	Arrivée du saint	Objets
Crusset	Henry-Jacotot	Alibert	
J. Alibert			
J. Alibert			
J. Alibert	Olivier	Vasseur	Pioche
J. Alibert	Vasseur	Prost	Houe
J. Alibert	Prost	Marguery	
↓	Marguery	Alibert	
J. Alibert	Alibert	(Theuzillot)	
	(Theuzillot)	(Perreaux)	
	(Perreaux)	(Rémy)	Lance d'arrosage 1934
	(Rémy)	Périat	
A. Poisier	Périat	P. Mayau	Brouette
A. Poisier	P. Mayau	M. Sarrazin	Tourniquet
A. Poisier	M. Sarrazin de 1939 à 1945		Diamant de vitrier

La fête de saint Fiacre en 1925

Selon la coutume, les patrons jardiniers de Dijon vont célébrer la fête de leur patron, saint Fiacre, samedi prochain 29 août. La confrérie dijonnaise de Saint-Fiacre... possède une statue en bois doré de son patron, une châsse en bois sculpté montée sur un brancard et une quantité d'ex-voto très curieux en argent ou en vermeil, représentant de minuscules outils : bêches, paniers, serpes, seaux... qui sont suspendus autour de la châsse et entourés de guirlandes de fleurs naturelles. Chaque année le saint est confié à un patron jardinier, actuellement il se trouve chez M. Henry Jacotot. Le matin de la fête, il sera transporté sur une automobile fleurie et exposé dans l'avant-choeur de Saint-Michel ; après la cérémonie, il sera reconduit chez M. Alibert aux Petites-Roches. Une messe solennelle sera chantée à Saint-Michel, samedi prochain à neuf heures précises en présence de sa grandeur Mgr l'Evêque. La chorale de l'Eveil exécutera une messe en musique et une allocution sera prononcée au cours de la cérémonie. Il y aura aussi distribution de brioche bénite et chacun, à l'issue de l'office, pourra vénérer de près la châsse de saint Fiacre. Il faut féliciter les jardiniers de maintenir brillamment une tradition si excellente : nul doute que l'assistance à Saint-Michel ne s'accroisse encore cette année. Que saint Fiacre bénisse les jardiniers et multiplie leurs produits !

Bal des jardiniers

Comme suite à la note parue ces jours derniers, nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que cette fête promet dès maintenant d'être réussie, les organisateurs faisant des prodiges pour assurer une décoration luxueuse à la salle de Flore. L'orchestre Cureau jouera les danses les plus modernes. Le buffet sera tenu par

M. Minet. Il ne nous reste plus qu'à prévenir les amis des jardiniers que cette fête magnifique aura lieu le samedi 29 août à 9h30 du soir. Les cartes d'entrée seront mises en vente à l'entrée de la salle de Flore.

(Le Bien public, 27 août 1925)

La fête de saint Fiacre à Saint-Michel

Les jardiniers de Dijon viennent de célébrer fort brillamment la fête de saint Fiacre, leur patron. Amis fidèles de la tradition et des anciens usages, ils ne dédaignent aucun progrès. Samedi matin, on voyait pour la première fois dans les rues de notre ville une élégante camionnette transportant la statue du saint à l'église Saint-Michel. Cette voiture toute neuve, mise aimablement à la disposition du Comité par M. Theusillot, jardinier rue de Colmar, était discrètement décorée de guirlandes de verdure et d'oeillets variés ; au milieu, décorée de même manière, trônait la statue de saint Fiacre, sur des bancs décorés de tentures rouges, se trouvait le Comité : MM. Guyot, président, Carlet vice-président, Crusset trésorier et Theusillot, secrétaire.

La messe solennelle à Saint-Michel fut célébrée par l'abbé Stephen qui prit la parole à l'Evangile ; la chorale de l'Eveil exécuta la messe "Te Deum" de Mgr. L. Perosi et le "Sanctus" de Beethoven ; le grand orgue fut tenu par M. l'abbé Roustan, organiste de la basilique de Paray-le-Monial. Le pain bénit - brioches et pain d'épices - fut offert par le Comité et M. Henry, présenté par M. Guyot et Melle Perret, distribué à l'assistance par les membres du Comité.

A la fin de la messe, Monseigneur l'Evêque, qui avait accepté de rehausser la cérémonie de sa présence monta en chaire et prononça un admirable discours que nous aurions aimé reproduire ici. Puis la foule vénéra la châsse du saint qui fut reconduite, avec le même cérémonial, chez le patron jardinier qui en a la garde cette année.

Une assistance nombreuse témoigna la sympathie des Dijonnais pour ce beau geste des jardiniers.

(Le Bien public, 30 août 1925)

Programme des fêtes pour 1937

Samedi 4 septembre - à 9h prise du saint chez Mr. G. Perriat à Longvic-Parc - à 9h30 Grand'Messe à l'église St. Michel s/ la présidence de M. l'abbé Kir, assisté de M. l'abbé Stéphen, officiant - à 10h30, dépôt d'une gerbe au monument et ensuite le saint est conduit chez Mr. P. Mayau, route de Longvic. - Les porteurs furent Mr. Denier, Carlet, Maunichon et Bâty. - Les quêteuses à l'église St. Michel furent Melles Chanut et Collodin.

A 21 heures. - Grand bal des jardiniers à la salle de Flore s/ la présidence d'honneur de Mr le Député Maire de la Ville de Dijon.

Samedi 2 octobre. - Grand banquet dans les salons du restaurant du Parc, Maison Minot à 12 heures. Le soir souper à 20 heures. Une sauterie aura lieu entre le banquet et le souper et pourra être reprise après le souper pour se prolonger dans la nuit.

(Registre des comptes rendus)

Assemblée générale du 28 juillet 1939

Devant un bon nombre de jardiniers et d'horticulteurs, l'assemblée eut lieu au café Winter pl. Wilson. En ouvrant la séance à 21 heures, le président Landini, assisté des membres du comité rend compte aux membres présents de ce que furent nos fêtes 1938.

Vu les démarches reprises pour l'obtention de la salle de Flore

et n'ayant pu obtenir satisfaction pour le grand bal des jardiniers, le comité faisant part de ses regrets au public dijonnais par un article en date du 22 août, organisa une soirée familiale pour tous les jardiniers en particulier le 3 septembre 1938, dans les salons du restaurant du parc.

Notre cérémonie à l'église St. Michel a conservé son éclat habituel. En l'absence de Mgr. L'Evêque retenu pour maladie, elle fut présidée par M. le chanoine Kir et officiée par M. l'abbé Stéphen dont les sympathies nous sont acquises de longue date ; la quête fut faite par Melles Millot et Dubois. Le saint pris chez M. Mayau rte de Longvic fut porté par MMrs. Martin, Carlet, Rémy et le commis de Mr H. Soyer, et reconduit chez Mr. Sarrazin à Longvic. Au cours du trajet une gerbe de fleurs fut déposée au monument aux morts de la ville de Dijon.

Un grand banquet prévu pour novembre n'a pu avoir lieu en raison des événements survenus.

La parole est au trésorier qui fait un exposé de la situation financière de 1938. - Adopté à l'unanimité -

L'ordre du jour épuisé et aucune observation survenue, la séance est levée.

Ensuite il est procédé au renouvellement du comité. Les membres sortants sont réélus.

Le Secrétaire

Le Président

Le Vice Président

Rémy

E. Landini

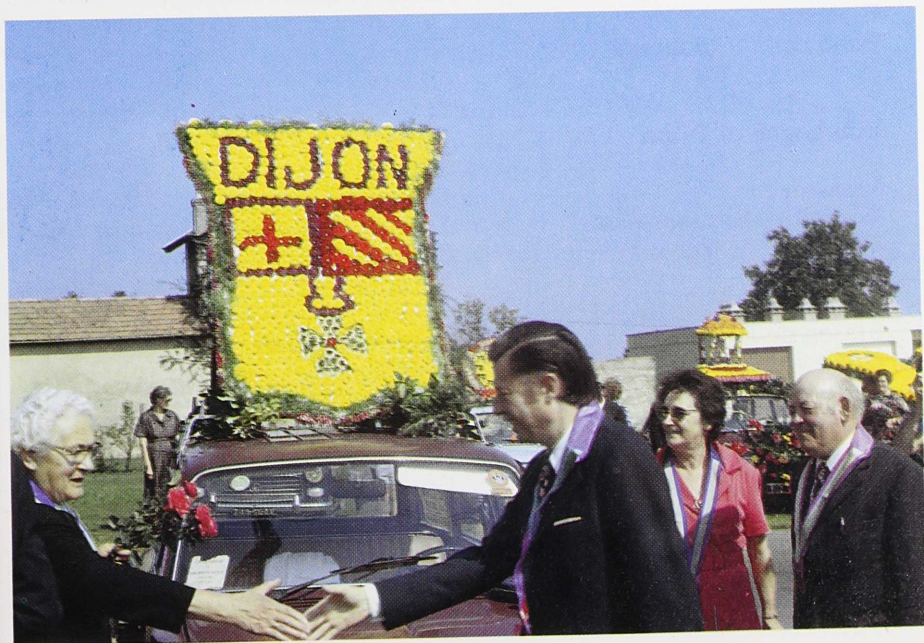
A. Poisier

M. Boivin

(Registre des comptes rendus)



Coffre au trésor en 1974. Détail du travail
Photos P.-R. Lerou



Temple d'amour en 1974 Ecusson de Dijon en 1974.

Photos P.-R. Lerou

QUELQUES THEMES DE CHEFS-D'OEUVRE

Enfants

Enfant dans un chou
Poupée
Obelix
Tintin et Milou
Schtroumpfs

Actualité

Mirage III
Jeux Olympiques
Caravelle
Concorde
Hélicoptère
Florissimo
Peno des footballeurs

Bourgogne et Dijon

Vendangeur
Bouteille dans un sabot
Tonneau
Pressoir
Tastevin
Blason de Dijon
Dijon ville propre
Puits de Moïse
B.A. 102
Porte Guillaume

Objets

Guitare
Lyre
Tambour
Piano
Jeu de dés
Baromètre
Horloge
Palette de peintre
Coffre au trésor
Ecrin
Pipe
Téléphone
Moulin à café
Phonographe 1900

Divers

Puits
Moulin
Chateau-fort
Temple d'amour
Eolienne
Pergola
Sphinx
Pagode chinoise
Troïka
Code de la route
Carrousel
Bateau
Gondole
Drakkar
Arche de saint Fiacre
Mini-golf
Terrain de camping

QUELQUES THEMES DE CHEFS-D'OEUVRE

Horticulteurs et nature

Maison et jardin
Corbeille de fleurs
Corbeille de fruits et légumes
Cageot de légumes
Brouette fleurie
Corne d'abondance
Fleur de lys

Bêche
Wagonnet basculant
Arrosoir
Sabot
Jardinier et sa brouette
Marchand des quatre-saisons
Horticulteur en retraite
Vasque
Balance
Sécheresse
Grêle

Saint Fiacre
Chasse de saint Fiacre

Champignon
Soleil
Lune et étoiles

Animaux

Papillon
Papillon sur une fleur
Chasse aux papillons
Abeille
Chenille

Cage à oiseaux
Nid de cigognes
Colombe
Cygne
Paon
Canards

Escargot
Poisson
Raie

Ecureuil
Girafe
Chèvre
Ane
Cerf
Le Corbeau et le Renard



Peno des footballeurs en 1985



Pagode chinoise en 1985
Photos P.-R. Lerou

DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

A NOS JOURS

La Saint-Fiacre ne fut pas célébrée pendant la Deuxième Guerre mondiale, simple temps d'arrêt dû aux événements. Elle reprit dès la fin des hostilités et ne semble pas en avoir été affectée. C'est dans la période suivante qu'une évolution se dessina mêlant retour aux traditions et innovations. Mais la véritable coupure se situe beaucoup plus tard, en 1968 : la fête revêt alors les formes actuellement en vigueur.

Histoire de la confrérie jusqu'en 1967

Le comité se reforme, dès 1946, sous la direction du président en exercice en 1939, Emile Landini. L'ancien président Henri Manière lui succède en 1947, jusqu'à sa mort en 1948. Pierre Barbier, porté à la présidence, prend en mains la société, à partir de 1949, avec une équipe qui demeure à peu près stable jusqu'en 1967. Si quatre vice-présidents se succèdent, Gaston Dusson, Louis Collaudin, Pierre Baty et Marius Cordier, le secrétaire Jean Carlet et le trésorier Paul Mayau restent en place durant toute cette période, avec Arthur Faivret comme commissaire général de 1957 à 1967.

Traditions

En 1945, Marcel Sarrazin rendit le saint qu'il gardait depuis 1938. Il lui fit don d'un coupe-verre (diamant de vitrier). Tous les bâtonniers sans aucune exception ont offert, depuis 1937, un bijou au saint. Comme ces objets reproduisent les instruments de leur travail, ils n'hésitent pas à en faire confectionner de très récents et de très spécialisés : houe moderne, arroseur, tondeuse, appareil à désinfecter la terre voisinent sur les chaînettes accrochées à la

châsse, avec les outils les plus anciens et les plus courants, pelle, rateau, arrosoir, fourche, paniers, illustration en raccourci des techniques du jardinage depuis près de deux cents ans. Contrairement à leurs prédécesseurs qui, à la fin du XIXe siècle, faisaient un don en numéraire, ils choisirent, en renouant avec le passé, le don symbolique au saint redevenu une personne que l'on pare pour la fête. Au versement d'une somme d'argent qui ne laisse pas de trace, ils préfèrent, signe de la perennité de leur geste d'hommage et de foi dans l'avenir de la confrérie, l'objet que l'on voit et revoit, que l'on touche et qui prend sa place au fil des ans.

Témoignage de ce nouvel état d'esprit, les sociétaires reprennent, en 1959, le nom de confrérie, qui les rapproche de leurs grands ancêtres du XVIIIe siècle et les éloigne de ceux qui, au XIXe siècle, craignaient de voir apparaître jusqu'au nom de saint Fiacre sur les écussons des corbillards.

Les confrères recherchèrent leurs racines et, quand ils apprirent que leurs origines remontaient au moins à 1685, c'est avec fierté qu'ils inscrivirent cette date sur tous leurs documents, cahiers, panneaux, invitations, etc.

Ils ont ouvert à nouveau, en 1945, l'ancien registre, commencé en 1752, fermé en 1868 et inutilisé depuis : ils en ont fait leur livre d'or. En apposant leurs signatures à la suite de celles de leurs ancêtres, ils se placent sous leur égide et agissent à leur exemple. Le signe est là, tangible, de leur volonté de continuité. A chaque Saint-Fiacre, les participants peuvent feuilleter le registre, y rechercher les noms de leurs aïeux et voir avec quel sérieux ils organisaient les cérémonies religieuses.

La fête est célébrée selon la même ordonnance que naguère. La coupure de la guerre fut si faible qu'elle s'estompe dans le souvenir des anciens qui ont du mal à départager ce qui s'est passé avant et après. N'étaient les costumes et le style des voitures, les photographies prises après 1945 pourraient parfaitement être confondues avec celles de la période antérieure.

La messe est dite par l'abbé Steffen qui officie depuis 1925. Elle comporte toujours l'entrée solennelle du saint, le sermon prononcé par le chanoine Kir, la quête faite au profit de la confrérie par une petite fille accompagnée d'un membre du comité, l'offerte

au bénéfice de l'église et la distribution du pain bénit.

Le bal a lieu dans la salle de Flore jusqu'en 1957. Après cette date la municipalité ne loua plus cette salle, pour des raisons de sécurité, et les jardiniers durent se contenter du Palais des Congrès.

Innovations

Elles sont pour l'essentiel des adaptations à la vie moderne. L'automobile connut alors un grand essor. Les jardiniers s'en servirent de plus en plus pour leur métier. Il se rendirent à l'église en voiture et purent faire cortège au camion du saint. Ils ornèrent leurs véhicules et les décorations devinrent de plus en plus belles. Les confrères rivalisèrent bientôt d'ingéniosité pour concevoir des sujets originaux et utiliser toutes les possibilités offertes par les carrosseries. Un concours de voitures fleuries stimula l'émulation créatrice et ce furent de véritables chefs-d'oeuvre en fleurs et en légumes qui reçurent les récompenses distribuées par un jury différent chaque année.

Les Dijonnais pouvaient contempler les voitures, quand elles étaient rangées devant Saint-Michel ou qu'elles empruntaient les rues de la ville pour se rendre chez le récipiendaire, en passant par le monument aux morts.

Pierre Barbier, avec l'aide de son comité, fut à l'origine d'autres activités : repas des anciens, remises de cadeaux aux ouvriers et ouvrières, envois de colis aux soldats, concours de pêche, excursions d'été et même voyages à l'étranger.

Histoire de la confrérie de 1968 à nos jours

Un tournant se produit dans l'histoire de la confrérie en 1968. Il ne doit rien aux événements qui affectèrent la France cette année-là. Les confrères quittèrent définitivement Saint-Michel, à la suite d'un différend avec le personnel de l'église, et firent dire la messe à Saint-Pierre. Comme cela arrive souvent un changement de lieu, de jour ou d'heure, faits qui peuvent paraître comme négligeables, entraînent des conséquences imprévues et d'une importance capitale. L'abandon, bien involontaire de la part des confrères, du lieu de culte où se célébrait la Saint-Fiacre depuis 1791, constitue une véritable rupture dans la tradition. La même



Le saint entouré de deux petits anges
 Les fêtes du Troisième Centenaire chez F. Morichard en 1985
 Photos P.-R. Lerou

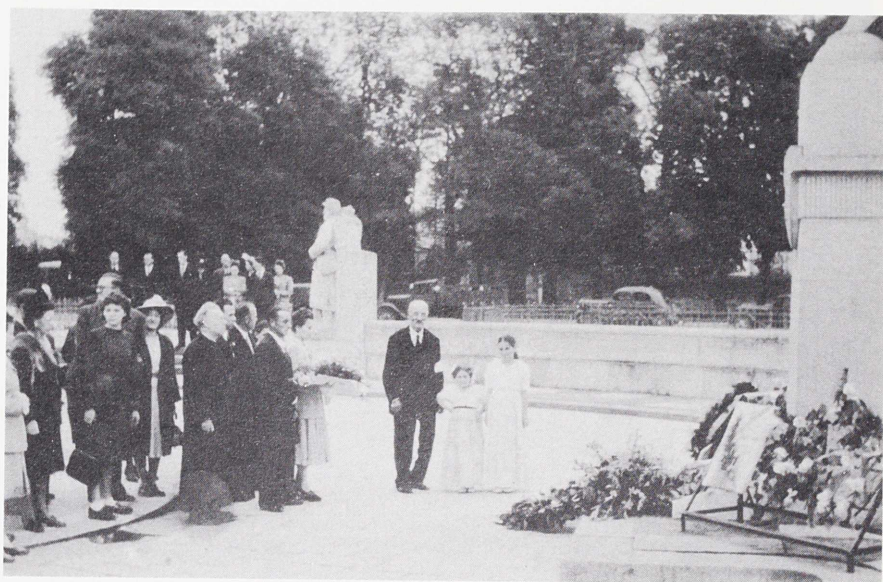
année, le chanoine Kir, maire de la ville, prédicateur de la confrérie, doué d'une personnalité exceptionnelle, mourut, suivi en 1969, par l'abbé Steffen, son aumônier depuis plus de quarante ans. Grâce au Père Chalmandrier, qui assistait depuis quelques années les deux disparus, la continuité fut assurée sur le plan religieux.

Un nouveau comité assista Pierre Barbier : Jean-Claude Poisier vice-président, François Morichard secrétaire, Henri Lochot trésorier, avec Roland Barbier, Jean Carlet, Marcel Labrosse et René Morain comme membres.

En 1974, Pierre Barbier décida de renoncer à la présidence qu'il assumait depuis plus de vingt-cinq ans, pour permettre à de plus jeunes d'exercer les responsabilités. Un certain flottement se produisit. Comment succéder à un homme de cette carrure, qui avait donné tant d'éclat aux manifestations des jardiniers ? La lourdeur de la tâche, le temps nécessaire à consacrer à l'entreprise, la jeunesse de certains, la modestie d'autres, autant de raisons d'hésitation ! La Saint-Fiacre 1975 fut retardée. Ce fut finalement Roland Barbier, son fils, qui accepta la charge assisté de François Morichard vice-président, Andrée Meunier secrétaire, Josette Morichard-Revillot trésorière, Jean-Pierre Baty, Jean-Louis Février et Henri Meunier membres du comité. Au total une équipe renouvelée, mais qui a pu bénéficier de l'aide et de l'expérience de Pierre Barbier jusqu'à sa mort en 1982. Elle poursuit son oeuvre actuellement.

Les intronisations.

Un système de distinctions honorifiques fut introduit, en 1969, à l'intérieur de la confrérie, par Pierre Barbier qui prit exemple sur d'autres associations bourguignonnes. Deux catégories de personnes peuvent être intronisées : des membres actifs, les jardiniers, et des membres honoraires, non professionnels "pour leur fidélité et leurs services rendus à la confrérie". La cérémonie commence par la lecture d'un diplôme qui rappelle les mérites et l'engagement de l'impétrant : "respecter les règles de la confrérie, la pratique de l'entraide et du bel ouvrage". Puis le Grand Maître lui frappe les épaules de sa bêche et lui passe autour du cou le cordon vert et violet, auquel est suspendue une petite bêche.



La confrérie devant le monument aux morts en 1948 :
le Président Manière accompagné de Colette et Monique Barbier



Les voitures fleuries dans les jardins de l'Arquebuse

Ce rite n'était pas pratiqué dans les temps anciens, il ne s'agit donc pas d'un retour aux traditions, au même titre que la remise en vigueur du terme de confrérie ou le cadeau fait au saint, mais il est révélateur de cette volonté de faire du groupe des jardiniers plus qu'une simple association, une véritable confraternité. Bien que créée tardivement, cette pratique est rapidement entrée dans les moeurs de la confrérie. Les intronisés ne manquent pas de porter, lors des fêtes, le collier de leur ordre de chevalerie rustique, dont l'emblème est la bêche, outil de travail et attribut de saint Fiacre.

La fête actuelle.

Elle a lieu un des premiers samedis de septembre et comporte les aspects religieux, professionnel et fraternel d'une fête de confrérie de métier.

Quelques jours auparavant, les membres du comité font, comme autrefois, "la tournée" auprès des sociétaires. La veille, ceux qui souhaitent participer au concours, préparent leur voiture. Il faut une quantité considérable de fleurs et/ou de légumes et surtout une grande patience pour transformer un bâti de bois et de polystyrène en une oeuvre d'art qui devra de plus supporter les effets du vent et de la vitesse sur un assez long trajet. L'opération se fait en famille et se termine souvent tard le soir.

Le matin de la Saint-Fiacre, les voitures fleuries ont rendez-vous devant la maison du confrère qui a gardé le saint pendant un an. Il offre à ses collègues une petite collation, prise rapidement, car tous se rendent aussitôt dans l'église du bâtonnier où désormais la messe est dite, par conséquent chaque année dans une paroisse différente. Ce que la cérémonie religieuse a perdu en solennité, depuis qu'elle n'a plus lieu à Saint-Michel, elle l'a peut-être gagné en intimité. C'est, en ce début de journée, un moment de recueillement, dans une atmosphère familiale, qui rassemble les jardiniers autour de leur aumônier. Le Père Chalmandrier ne manque pas, dans son homélie, de leur rappeler l'importance du temps de la prière, de les inciter à la charité et à la concorde mutuelle, mais il n'hésite pas non plus à les reconforter, par sa chaude affection, quand ils connaissent de graves difficultés dues aux fluctuations des prix ou aux intempéries. Le saint, la plus importante des personnalités occupe, comme toujours, la place d'honneur devant l'autel. Le cadeau du dernier bâtonnier est accroché à la châsse, bien en vue,



La quête à l'église Saint-Michel en 1959
Chantal Baty accompagnée de Pierre Barbier



Le saint porté par 4 jeunes gens
sortant de l'église Saint-Michel

afin que chacun puisse découvrir quel nouvel outil vient d'enrichir sa collection.

Le cortège des voitures fleuries se reforme et traverse Dijon ou les communes voisines, pour s'offrir à l'admiration des habitants et conduire le saint à sa nouvelle demeure. Sur le chemin, les jardiniers s'arrêtent au monument aux morts de la commune qui le reçoit.

Le récipiendaire peut être un jardinier privé ou une institution, comme par exemple une municipalité (Dijon, Belleneuve), un collège horticole (CFA de Querigny), un institut (INRA), un hospice (Chartreuse, Champmaillot)...

La cérémonie d'accueil du saint a pris, ces dernières années, une grande importance ; elle est rehaussée par la présence d'élus, mais elle garde toujours un ton vivant et direct propre au corps des jardiniers. Elle se déroule sur un podium dressé à cet effet. Le Grand Maître salue les personnalités présentes et adresse ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réussite de la journée. Le maire de Dijon, Robert Poujade, prend toujours part en personne à cette cérémonie. Ancien ministre de l'Environnement, c'est en connaisseur qu'il apprécie les voitures fleuries et, comme il vient de se les faire présenter une à une, il peut adresser toutes ses félicitations à leurs créateurs. Il prodigue ses encouragements aux jardiniers, dont il évoque, dans son allocution, comme le Père Chalmardier, les difficultés et la noblesse du métier.

Le "Chapitre d'intronisation" est ensuite ouvert par le Grand Maître ; de nouvelles personnes reçoivent le cordon d'honneur. C'est aussi l'occasion idéale pour remettre le Mérite agricole à ceux qui viennent de l'obtenir. Le résultat du concours des véhicules fleuris (voitures et vélos) est proclamé. Ils sont classés par ordre de mérite et tous reçoivent un prix, coupes et lots donnés par des institutions, des syndicats ou des établissements horticoles. La cérémonie s'achève par le vin d'honneur qu'offre le récipiendaire. Le comité a organisé, un temps, un repas en commun, mais à présent le déjeuner a repris son caractère privé.

Le bal du soir a perdu le lustre d'antan. Il n'a plus lieu dans le cadre prestigieux de la salle de Flore, ou au Palais des Congrès,



La bénédiction des brioches autrefois par l'abbé Steffen
 La bénédiction aujourd'hui par le Père Chalmandrier
 Photo P.-R. Lerou

mais dans la salle des fêtes d'une commune de la banlieue de Dijon. Les bals d'associations ont perdu en grande partie leur rôle social. Mais si le bal n'est plus le moment exceptionnel d'autrefois, il demeure le lieu de rencontre des familles des jardiniers, concluant dans la bonne humeur cette longue journée de la Saint-Fiacre.

Des simplifications sont intervenues dans certaines cérémonies, d'autres au contraire ont pris une place grandissante, mais la fête a gardé ses caractères essentiels, religieux avec la messe et le cadeau au saint, professionnel avec les chefs-d'oeuvre et les distinctions honorifiques, fraternel avec les réjouissances en commun (réception et bal).

Si la confrérie s'est ainsi maintenue, elle le doit à l'abnégation de certains membres. Impossible de les citer tous ! tous ces hommes et ces femmes (souvent moins visibles mais tout aussi actives), qui n'hésitent pas à donner de leur temps, de leur énergie, à prendre les responsabilités, et pendant de longues années, pour assurer la bonne marche de l'association. Des familles entières se mettent à son service, les enfants poursuivent l'oeuvre des parents et des grands parents. Au premier rang de ceux qui se dévouèrent et se dévouent pour la confrérie, se trouvent les Barbier, les Morichard et les autres, les Dusson, les Carlet, les Poisier, les Baty, les Meunier et aussi Maurice Monichon, Paul Mayau, Arthur Faivret, Marius Cordier, Henri Lochot, René Morain, Jean-Louis Février... sans oublier tous les bâtonniers et les auteurs de chefs-d'oeuvre.

Contribuent également à la vie de la confrérie ceux qui lui apportent leur aide : le Père Chalmandrier, qui assure le service spirituel des confrères, partage leurs joies et les assiste dans leurs peines, la municipalité de Dijon, et en premier lieu son maire, les services de la mairie, les instituts, les écoles, les municipalités des alentours qui soutiennent la confrérie, prennent le saint, fleurissent des voitures et des camions.

La confrérie a besoin aussi de trouver un appui chez tous ses membres. Certes rien n'est jamais parfait, des critiques se font parfois entendre. Mais il faut avoir vécu auprès des responsables lors de la préparation de la fête, pour saisir le mal qu'ils se donnent, l'inquiétude qu'ils ressentent, afin que le lendemain tout se déroule sans faute. Et ceux qui, pleins d'admiration, applaudissent au passage des voitures, qu'ils songent un moment, à ces hommes qui



Une intronisation exceptionnelle : Pierre et Roland Barbier en 1975



La réception du saint en 1976 : la tribune officielle
Photos P.-R. Lerou

n'ont pas hésité à assumer les tâches les plus ingrates, à sacrifier leur tranquillité, pour le plaisir du plus grand nombre !

Profondément implantée chez les jardiniers, la confrérie a traversé les siècles sans faillir. Certes les difficultés ne lui ont pas été épargnées et elle a connu de graves crises internes. Mais il s'est toujours trouvé, en son sein, des hommes capables d'assurer son réveil. Grâce à un heureux mariage de traditions et d'innovations, elle demeure actuellement l'une des plus actives confréries de Saint-Fiacre. C'est le meilleur hommage que peuvent rendre les jardiniers de Dijon à leurs devanciers, à tous ces disparus, qui ont écrit une page de l'histoire de leur ville, histoire profonde, histoire non des grands, mais des humbles.

Depuis 1685, chaque génération a ajouté des maillons à la chaîne qui ne s'est jamais brisée. Forte de trois siècles de fidélité, la confrérie des jardiniers de Dijon ne peut que poursuivre son chemin sous la protection de son patron saint Fiacre.

Les fêtes du Troisième Centenaire

Pour fêter le Troisième Centenaire de leur confrérie, les jardiniers de Dijon ont voulu donner aux cérémonies de 1985 une ampleur exceptionnelle.

La messe a été dite à l'église de Belleneuve, dont le maire, François Defaut était le bâtonnier ; il fit don d'une... faux, outil qui manquait au saint.

Le reste de la journée s'est déroulé à Dijon. Les voitures fleuries, se rassemblèrent dans le cadre grandiose de la cour de l'hôtel de ville. Elles défilèrent ensuite dans les rues et, après une halte recueillie aux monuments aux morts, elles accompagnèrent le saint, rue Charles-Dumont, anciennement rue des Moulins, au cœur du quartier des jardiniers.

Pour bien marquer leur attachement à la tradition, le saint fut confié au vice-président, François Morichard. Il a voulu renouveler le geste de ses ancêtres : Nicolas Morichard qui se chargea de la fête en 1755 et en 1757, les bâtonniers du XIXe siècle, Edme Morichard qui fit don, sans doute en 1838, d'un chargeur de hotte et Morichard Damien, probablement en 1857, d'un entonnoir, et le bâtonnier du XXe siècle, Maurice, son père, qui prit le saint en 1967 et offrit l'année suivante une paire de sabots.

Toutes les allocutions prononcées, notamment celle de Monsieur Poujade insistèrent sur la perennité de la confrérie, qui s'est maintenue à travers tous les régimes et malgré toutes les difficultés depuis au moins 1685. La sortie de la présente brochure publiée à l'occasion du Troisième Centenaire fut annoncée pour 1986, afin que le récit des fêtes de 1985 puisse y être intégré.

Maurice Morichard fut particulièrement à l'honneur : il fut promu officier du Mérite agricole et un chrysanthème nouvellement créé, dans les jardins de la Chartreuse, fut baptisé de son nom. Neuf personnes furent intronisées et reçurent le collier à la bêche : Mesdames Madeleine Poisier, Anne-Marie Morichard, Messieurs Jean Charrière, Didier Coquereaux, Henri Ferney, Jean-Marc Nudant, Bernard Pegon, Joseph Ramousse et Souman.

Les véhicules fleuris, plus beaux que jamais, reçurent des prix suivant trois catégories :

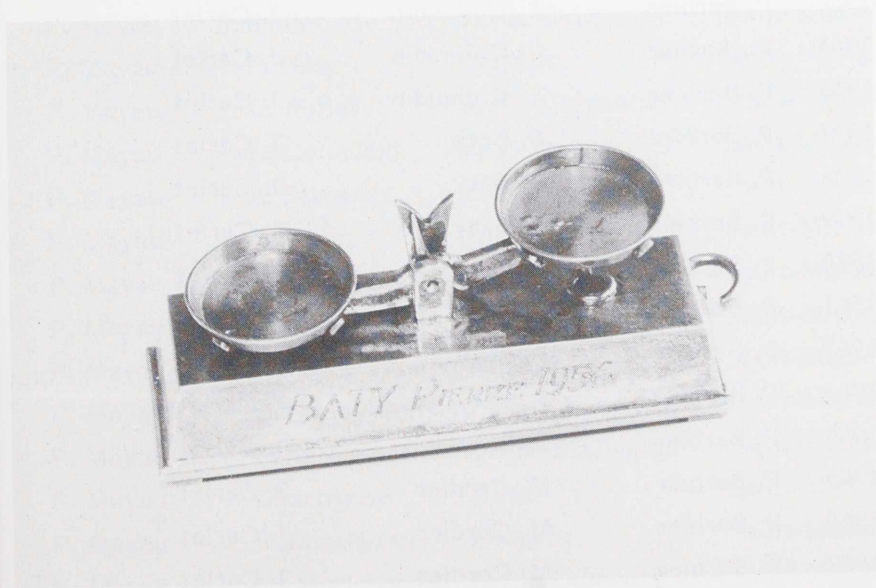
- prix décernés aux collectivités - 1. CHR Dijon pour la pagode chinoise ; 2. CHS Chartreuse pour le Peno des footballeurs ; 3. Ville de Dijon pour Florissimo ; 4. CHS Chartreuse pour la voiture du saint.

- prix décernés aux particuliers - 1. M. Michel Usclade et M. Daniel Barbier (non professionnels) pour le sphinx ; M. Pegon pour le papillon sur le toit d'une voiture ; 3. CFA de Quetigny, pour le tracteur décoré ; 4. Melle Joëlle Labrosse, pour la chèvre ; 5. M. Pascal Barbier pour la corbeille de légumes ; 6. Madame Trapet-Périat pour le papillon dans une remorque ; 7. M. François Morichard pour les brouettes.

- prix pour les vélos décorés - 1. Enfants Morichard pour le vélo avec remorque ; 2. M. Joseph Ramousse pour le Moulin à vent ; 3. 4. et 5. Enfants des employés du CHR pour un sabot, un pressoir, une poire ; 6. Enfants Péan pour un tricycle décoré ; 7. Enfants du CHR pour la lune et les étoiles.

Puis les jardiniers furent conviés à poser pour la photo-souvenir et leur fut présenté, en avant-première, un montage audiovisuel qui retrace l'histoire de la confrérie depuis ses origines. Conçu par Paule et Roger Lerou, historiens de la confrérie, il a été réalisé par Monsieur Coqueau et les services de la mairie de Dijon. Il sera présenté au public au Musée de la Vie bourguignonne dans le cadre d'une exposition consacrée à saint Fiacre. Josette et François Morichard offrirent, suivant l'usage, le vin d'honneur. Le soir les jardiniers se retrouvaient dans la salle des fêtes de Fleurey-sur-Ouche, pour le bal animé par le groupe des "Troubadours".

En 1985, en choisissant de faire la Saint-Fiacre sur une terre cultivée depuis si longtemps, par l'une de ses plus anciennes familles, la confrérie des jardiniers a pu inaugurer avec confiance son quatrième siècle d'existence.



Balance, don de Pierre Baty en 1956
Photo M. Usclade - B. Sorli

DE LA DEUXIEME GUERRE

	Président	Vice Président	Secrétaire
1945			
1946	E. Landini	P. Barbier	M. Boivin
1947	H. Manière	M. Boivin	M. Morichard
1948	H. Manière	P. Barbier	G. Dusson
1949	Pierre Barbier	G. Dusson	J. Carlet
1950	P. Barbier	G. Dusson	J. Carlet
1951	P. Barbier	G. Dusson	J. Carlet
1952	P. Barbier	G. Dusson	J. Carlet
1953	P. Barbier	L. Collaudin	J. Carlet
1954	P. Barbier	L. Collaudin	J. Carlet
1955	P. Barbier	L. Collaudin	J. Carlet
1956	P. Barbier	L. Collaudin	J. Carlet
1957	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1958	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1959	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1960	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1961	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1962	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1963	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1964	P. Barbier	P. Baty	J. Carlet
1965	P. Barbier	M. Cordier	J. Carlet
1966	P. Barbier	M. Cordier	J. Carlet
1967	P. Barbier	M. Cordier	J. Carlet

MONDIALE A NOS JOURS

Trésorier	Bâtonnier	Adresse	Eglise
	L. Chanut	r. Ph. Guignard	Saint-Michel
M. Monichon	Ville	de Dijon	Saint-Michel
E. Landini	P. Barbier	r. des Moulins	Saint-Michel
B. Sarrazin	Theuzillot	r. Ledru-Rollin	Saint-Michel
P. Mayau	H. Carlet	ch. des Lentillères	Saint-Michel
P. Mayau	Fayet	Ouges	Saint-Michel
P. Mayau	P. Dusson	r. de Longvic	Saint-Michel
P. Mayau	P. Sarrazin	Longvic	Saint-Michel
P. Mayau	A. Poisier	r. Ch. Dumont	Saint-Michel
P. Mayau	R. Perrot	r. Ph. Guignard	Saint-Michel
P. Mayau	P. Baty	Longvic	Saint-Michel
P. Mayau	G. Millot	r. Ph. Guignard	Saint-Michel
P. Mayau	L. Collaudin	r. d'Auxonne	Saint-Michel
P. Mayau	B. Sarrazin	r. Ph. Guignard	Saint-Michel
P. Mayau	J. Dupin	r. Galoche	Saint-Michel
P. Mayau	G. Dusson	r. de Longvic	Saint-Michel
P. Mayau	H. Marotel	Saint-Apollinaire	Saint-Michel
P. Mayau	Ville	de Dijon	Saint-Michel
P. Mayau	Cordier-Ancinas	Flacey	Saint-Michel
P. Mayau	Belin-Revelli	av. de Stalingrad	Saint-Michel
P. Mayau	Chartreuse	Dijon	Saint-Michel
P. Mayau	Russiot-Potu	Longvic	Saint-Michel
P. Mayau	M. Morichard	r. Ch. Dumont	Saint-Michel

DE LA DEUXIEME GUERRE

	Président	Vice Président	Secrétaire
1968	P. Barbier	J.C. Poisier	F. Morichard
1969	P. Barbier	J.C. Poisier	F. Morichard
1970	P. Barbier	J.C. Poisier	F. Morichard
1971	P. Barbier	J.C. Poisier	F. Morichard
1972	P. Barbier	R. Morain	F. Morichard
1973	P. Barbier	R. Morain	F. Morichard
1974	P. Barbier	R. Morain	F. Morichard
1975	Roland Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1976	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1977	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1978	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1979	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1980	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier
1981	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan
1982	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan
1983	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan
1984	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan
1985	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan
1986	R. Barbier	F. Morichard	A. Meunier Péan

MONDIALE A NOS JOURS

Trésorier	Bâtonnier	Adresse	Eglise
H. Lochot	R. Morain	r. En Saint-Jacques	Saint-Pierre
H. Lochot	Aubry Frères	Chenôve	Saint-Jacques
H. Lochot	M. Villette	Varois	Sainte-Thérèse Chenôve
H. Lochot	R. Baudoin	Sennecey-lès-Dijon	Varois
H. Lochot	P. Barbier	r. des Moulins	chez Baudoin
H. Lochot	Ville	de Dijon	Saint-Louis
J. Morichard	Philippon	Fenay	Saint-Jacques
J. Morichard	I.N.R.A.	Bretenière	Fenay
J. Morichard	Belin-Revelli	av. de Stalingrad	Sainte-Claire Longvic
J. Morichard	Collot	Bretigny	Sacré-Coeur
J. Morichard	H. Meunier	r. H. Aubriot	Bretigny
J. Morichard	Jardin Botanique	Dijon	Saint-Pierre
J. Morichard	CHS Chartreuse	Dijon	Saint-Bénigne
J. Morichard	J.P. Baty	Longvic	Saint-François
J. Morichard	Hospice de Champmaillot	Dijon	Sainte-Claire Longvic
J. Morichard	C.F.A.	Quetigny	Champmaillot
J. Morichard	Mairie	de Belleneuve	Quetigny
J. Morichard	F. Morichard	r. Ch. Dumont	Belleneuve
J. Morichard	Mairie	de Vougeot	Saint-Michel



Chez le bâtonnier autrefois (1954)



Annonce fleurie du bal sur un camion en 1973
Photo P.-R. Lerou

**Sermon prononcé par le chanoine Kir
à l'église Saint-Michel le 30 août 1961 (extraits)**

... Je salue votre profession parce qu'elle constitue pour vous une participation directe avec le Créateur qui a voulu vous associer à ce travail de perfectionnement ; l'intelligence de chacun d'entre vous entre en jeu pour rechercher les lois naturelles qui conditionnent toutes choses et dont chacun doit tenir compte.

Vous ne vous contentez pas de continuer à produire, vous cherchez toujours à faire quelque chose de mieux, à découvrir des perfectionnements et de cela vous devez être chaleureusement félicités.

Quelle belle carrière vous avez choisie ; bien sûr, elle peut être tissée d'incertitudes et parfois de déceptions, mais le cran qui vous caractérise vous permet d'en triompher. Et c'est là qu'il convient de ne pas se sentir seul, mais bien groupés comme vous l'êtes dans cette confrérie de Saint-Fiacre.

Vous avez droit à des félicitations et à la gratitude que je vous exprime au nom de tous les citoyens de la ville.

Continuez à avoir confiance dans les destinées de la France ; restez fidèles au sol, développez l'esprit d'équipe nécessaire et indispensable ; voilà le plus bel exemple que vous pouvez donner à ceux qui vous regardent.

Souhaitons que cet esprit d'équipe groupe tous les hommes de bonne volonté sur le plan international afin d'atteindre ce bien suprême que l'on appelle la paix...

(Le Bien public)

Les intronisations - 17 mai 1969

Par délibération du Conseil de la Confrérie de Saint-Fiacre, en date du 17 mai 1969, membres du conseil présents : M. Mme Barbier Pierre - M. Mme Lochot - M. Mme Carlet - M. Mme Barbier Roland - M. F. Morichard - M. J.C. Poisier, a été décidé ce qui suit :

4 grades sont prévus en intronisation des membres actifs :

- 1)- Compagnon - réservé aux jeunes qui ont passé brillamment un examen horticole : maraîcher, paysagiste ou pépiniériste, fleuriste -
Collier vert et violet, pas de bêche.
- 2)- Maistre jardinier - réservé à tous les membres actifs, y compris les retraités, veufs et veuves -
Collier vert et violet, rosette jaune.
- 3)- Maistre jardinier du Conseil - réservé aux membres qui ont fait partie du Conseil de Saint-Fiacre au moins deux ans -
Collier vert et violet, rosette rouge.
- 4)- Grand Maistre jardinier du Conseil - réservé aux membres du conseil en exercice -
Bêche or, collier vert et violet, rosette violette.
- 5)- Grand Maistre du Conseil de la Confrérie -
Bêche or, collier vert et violet, rosette violette barrée or.
- 6)- Vice-Grand Maistre du Conseil de la Confrérie -
Bêche or, collier vert et violet, rosette violette barrée argent.

2 grades sont prévus pour les membres honoraires ou autres personnes, pour récompenser leur fidélité et leurs services rendus à la Confrérie :

- 1) - Chevalier -
Collier vert et violet rosette argent
- 2) - Officier - Député, Maire, Directeur -
Collier vert et violet, rosette or.
- 3) - Grand officier - Ministre
Collier vert et violet, rosette or bordée argent.

L'intronisation des membres entraîne une redevance du prix de la bêche, du collier et du diplôme.

Pour les membres honoraires deux parrains sont nécessaires et une somme de 100 F. minimum.

Les intronisations auront lieu trois fois par an. Le Comité sera intronisé au cours d'une séance privée avant la Saint-Fiacre.

Tout membre recevant cette distinction s'engage à respecter le texte qui sera lu à chaque intronisation. Chaque année le récipiendaire du saint Fiacre sera intronisé automatiquement.

Texte du diplôme

CONFRERIE DE St FIACRE-DIJON. 1685.
LE GRAND CONSEIL DE L'ORDRE DE SAINT FIACRE

Ayant examiné ses mérites et jugé de ses valeurs morales et professionnelles a reconnu digne de porter le titre et grade d.....

En foi de quoi le présent brevet lui a été délivré après qu'il se soit engagé sur l'honneur à respecter les règles de la Confrérie, notamment celles concernant la pratique de l'entraide et l'amour du bel ouvrage.

Fait à Dijon
le..... du mois d.....
de l'an

Le Grand Maistre de l'Ordre
Pour le Grand Conseil

Sermon du Père Chalmandrier prononcé
le 4 septembre 1982 à la chapelle Saint-François

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Amen.

Le rythme des saisons, mes frères, rythme la vie. J'aime beaucoup. Je vais presque chaque samedi présider au départ dans la vie de jeunes qui ont consenti à se donner le sacrement du mariage. Je les ramène toujours inmanquablement à cette réflexion, en reprenant la parole du grand apôtre saint Paul, (après avoir été longtemps en ville, je suis curé de campagne et je m'y trouve bien), la parole du grand saint Paul : "Labourez dans l'espérance". Vous rencontrerez l'espérance qui va naître à l'automne, quand on jette en terre la graine. Et hier, parcourant les chemins de la région où je suis prêtre, je voyais des amis qui commençaient à labourer la terre pour la semaille. Et puis vous aurez les difficultés de l'hiver avec tous les aléas que cela apporte, et la semence jetée en terre devra faire face à l'hiver. Et puis vient le printemps souvent avec son caractère capricieux, un jour beau, un jour mauvais. Ici on est dans le Val-de-Saône et il ne faut jamais oublier les inondations. Et enfin l'espérance prometteuse de l'été, avec des difficultés encore : la graine qui risque de germer sur pied quand il pleut trop (et je l'ai vu encore cette année) et malgré tout, la récolte. La vie des saisons, c'est la vie même de l'homme.

Et c'est pourquoi il est revenu à la veille de cet automne, au lendemain de la moisson, à la veille de la semaille, il est revenu le temps de la Saint-Fiacre. Je voudrais vous dire ce matin que la Saint-Fiacre se rythme un peu sur le rythme des saisons. Vous avez commencé ce matin par le sérieux, c'est fait, vous êtes venus rencontrer Jésus-Christ. Vous êtes venus rencontrer Dieu qui, par ces deux lectures, vous a rappelé votre vocation fondamentale d'hommes de la terre, jardiniers ou fleuristes.

Dieu vous a rappelé sa délicatesse à votre égard, en vous disant qu'à l'origine, il vous a donné la semence pour planter. Dieu vous a rappelé qu'il vous prenait au sérieux - et c'est bon d'être pris au sérieux, et ce n'est pas toujours évident à l'heure actuelle - en vous disant qu'il ne vous donnait rien d'une façon définitive, et que, vous ayant donné l'intelligence, c'est pour que vous la mettiez en pratique et que vous fassiez cette semence, qui vient naturellement par la découverte et par la plante qui meurt et qui engendre. "Croissez et multipliez-vous", c'est la parole de la Bible. Mais Dieu vous prend tellement au sérieux que, quand il eut créé l'homme, il a prononcé, comme pour tous les autres éléments de la création : "Et Dieu vit que cela était bon", parole magnifique qui vous ennoblit et vous associe directement à la grandeur de Dieu qui vous prend au sérieux.

Et je vous redirai ce que je vous ai dit l'an dernier, parce que je l'ai senti encore plus profondément cette année moi-même aussi cultivant la terre (et ne faisant pas semblant de la cultiver), ayant mon petit arpent de jardin derrière mon presbytère et le faisant vaillamment, pour retrouver ma vocation d'homme et pour enrichir ma vocation de prêtre et, j'allais vous le dire, pour me rapprocher des hommes, mes frères. Et votre métier d'homme, dans le sens de la culture de la terre, vous met en contact avec des hommes qui sont vos frères, et qui attendent de vous que vous les respectiez en leur donnant de la qualité - et vous le faites - mais en leur demandant aussi de vous respecter profondément, de comprendre le sens de votre travail, de comprendre même, et je n'ai pas peur de le dire ce matin, le sens des prix, car le travail se paie. Avec une pointe d'humour, je vous dirai que je m'en suis rendu compte, cette année, en tant qu'homme de la terre. Nous avons eu beaucoup de soleil, nous avons eu suffisamment de pluie et nous avons eu beaucoup d'haricots verts, à tel point que "nous en avions ras le bol". Hier matin je me suis amusé pendant deux heures et demie de temps, non pas pour moi, à cueillir mes haricots verts, deux heures et demie de temps et j'avais mal aux reins et, de temps en temps me relevant je me disais tout de même celles qui reviendront bronzées de la côte, qu'elles aillent dire à mes frères maraîchers que c'est trop cher : il y a tout de même une anomalie ! Alors je vous dis cela pour vous faire respecter dans votre identité et soyez sans crainte, vous avez en moi un solide défenseur et, à travers moi, un autre défenseur qui s'appelle Jésus-Christ. C'est facile dans un bureau d'envoyer des notes de service, c'est beaucoup plus difficile quand on

a les reins baissés sur terre, et Dieu sait si avec la pluie, l'herbe, malgré vous, pousse terriblement vite. Se faire respecter en respectant les autres.

Et enfin, mes frères, j'en aurai terminé simplement quand je vous dirai, qu'avec beaucoup d'espérance, il y a le temps de la récolte, mais il y aura aussi pour Dieu le temps de Sa récolte. Cette année je voudrais particulièrement insister là-dessus, parce que, comme chaque année, nous avons été touchés, sensibilisés par le départ de certains de nos frères. Dieu un jour sera présent. Alors la question que je vous pose c'est de savoir s'il trouvera en vous un produit de qualité. Le jour où notre passage sur terre sera terminé, nous aurons à rendre compte à Dieu de notre gestion, la parole est dite dans l'Ecriture : "Le Seigneur trouvera-t-il encore en nous suffisamment de foi, gros comme un grain qui germe, pour pouvoir nous engranger". Moi je souhaite surtout qu'on se retrouve tous au Paradis, je ne suis pas comme l'autre qui chante que nous irons tous au Paradis. Ce n'est pas à moi à vous mettre au Paradis, je vous y aiderai par la prière. Je vous demande de vous y aider par votre amour pour Dieu et pour vos frères.

Voilà ce matin ce que je voulais dire pour la fête de saint Fiacre. Dieu vous a pris au sérieux, alors prenez-le vous aussi au sérieux, et quand on se prend au sérieux, eh bien ! cela fait un peu de bruit. Amen !

**Discours de Monsieur Robert Poujade prononcé
le 4 septembre 1982 à l'hospice de Champmaillot**

Monsieur le Grand Maître, Monsieur le Sénateur, Président du District, Monsieur le Directeur général, Messieurs les Directeurs, Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

c'est une grande joie pour moi, Monsieur le Grand Maître, d'accueillir la Saint-Fiacre dans cette maison, dont le maire de Dijon a, de par ses fonctions aussi, la charge et à laquelle il est particulièrement attaché. C'est une grande joie pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de

cette Saint-Fiacre qui est célébrée aujourd'hui dans un cadre exceptionnel, qui est le cadre de Champmaillot, Champmaillot en pleine rénovation, comme vous pouvez le constater, et par les travaux déjà réalisés et par ceux qui sont actuellement en cours. Qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière pour les jardiniers, le personnel d'entretien des espaces verts du C.H.R., dont je connais le dévouement et qui ont contribué à la réussite de cette journée, qu'il me soit permis de dire également que cette Saint-Fiacre est un peu exceptionnelle, vous l'avez vu, Mesdames et Messieurs, au premier regard, par la qualité très remarquable des chars qui sont présentés et qui sont de petits chefs-d'oeuvre à la fois de goût, d'éclat et de technique, parce que tout cela n'est pas facile à réaliser. Constatez en particulier que, lorsqu'on voit un hélicoptère de fleurs qui marche, cela prouve qu'on s'est donné du mal, et on pourrait en dire autant de tous les chars particulièrement beaux et particulièrement éclatants cette année. Cette réussite, Monsieur le Grand Maître, elle est due à cette équipe qui, depuis tant d'années, a su ressusciter une tradition vieille de plusieurs siècles. Aujourd'hui Dijon est en fête, puisque nous avons en même temps, par un heureux concours de circonstances (et cela ne facilite pas tout à fait la tâche du maire) la Saint-Fiacre et les fêtes de la vigne. Et nous avons le sentiment que cette Saint-Fiacre est enracinée dans le temps et dans les coeurs, et elle constitue un élément important de ces fêtes, parce que c'est la réunion d'hommes et de femmes qui sont liés très profondément par les liens du métier, traditions familiales qui durent souvent, nous le savons depuis des générations et également par les liens de l'amitié à l'intérieur de la profession. Il faut les maintenir avec beaucoup de soin, parce que, dans ce monde où l'on a tant besoin d'être ensemble et de se serrer les coudes car il est souvent difficile et cruel, il n'y a rien de meilleur que l'amitié, cette solidarité qui existait autrefois dans le monde du travail, dans les anciennes corporations. Et aujourd'hui où il y a d'autres structures d'accueil pour la vie économique et sociale, les associations, les syndicats, je ne suis pas sûr qu'on ait retrouvé quelque chose de comparable à ces très anciennes confréries, qui portaient d'ailleurs le nom émouvant de fraternités souvent, où cette vertu qui figure au fronton des édifices de la République, mais pas toujours suffisamment dans les coeurs, était véritablement cultivée. Alors, Mesdames et Messieurs, le jardinier de Dijon qu'est votre maire, souhaite une bonne année et une bonne réussite à tous les jardiniers, maraîchers et horticulteurs réunis au sein de la Saint-Fiacre. Je souhaite aussi que nombreux et

nombreuses soient, malgré les difficultés de la profession, c'est un métier très rude, soumis aux aléas du climat et soumis aux aléas des prix, je souhaite que nombreux et nombreuses soient les jeunes qui s'engagent dans cette profession et qui maintiennent non seulement les traditions du métier mais aussi les traditions de cette confrérie qui fait l'admiration des spécialistes.

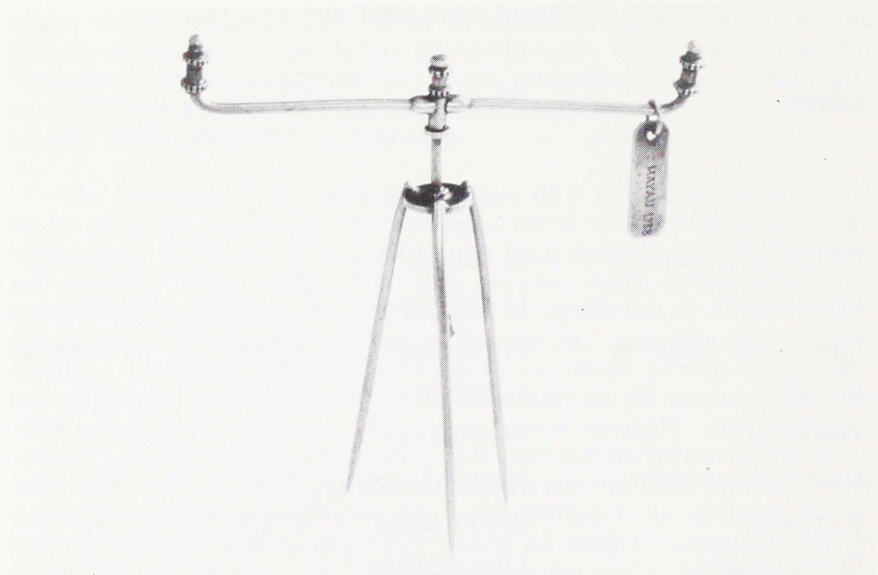
Je voudrais, mes chers amis, vous dire que cette journée est une journée qui est consacrée à la joie. Je ne voudrais pas, bien sûr, l'assombrir, mais néanmoins toutes et tous nous avons, en ce jour, une pensée, c'est celle d'un ami auquel nous avons été très profondément attachés, et je crois que la population de Dijon le lui a bien montré quand, il n'y a pas si longtemps, nous l'avons conduit, Monsieur Barbier, à sa dernière demeure. Nous savons la passion qu'il apportait à la Saint-Fiacre et au maintien de cette fraternité entre jardiniers. C'était une figure rayonnante, sympathique, ouverte : on peut dire qu'il l'incarnait bien cette fraternité dont je viens de parler. Alors il s'en est allé après une vie bien remplie, mais comment n'éprouverions-nous pas un sentiment de mélancolie en nous disant que c'est la première année où nous sommes séparés de ce vieil et fidèle ami, qui nous accueillait les uns et les autres avec sa gentillesse et son sourire, et dont la disparition a endeuillé non seulement votre corporation mais tout ce quartier de la rue des Moulins, où il était une figure aimée et respectée. Et je ne puis que remercier sa famille d'avoir su prendre, tôt il est vrai, la relève, comme il l'avait lui-même souhaité.

Enfin, Mesdames et Messieurs, vous me permettrez et, je crois, ce faisant, exprimer le souci de tous les horticulteurs, de tous les jardiniers et maraîchers qui sont réunis ici, vous me permettrez de saluer le personnel hospitalier, l'ensemble des médecins, l'ensemble des infirmiers, des infirmières de Champmaillot, dont vous connaissez l'exceptionnel dévouement, car cette maison c'est une maison où l'on est bien accueilli et où l'on est bien soigné. Et même lorsque les conditions de vie étaient encore beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui, le personnel a déployé des trésors de générosité et d'efficacité. Et puis je voudrais également, bien sûr, me tourner vers les pensionnaires de Champmaillot qui sont ici réunis, leur adresser tous mes vœux et leur exprimer les sentiments de respect et d'amitié que nous éprouvons à l'égard de nos anciens.

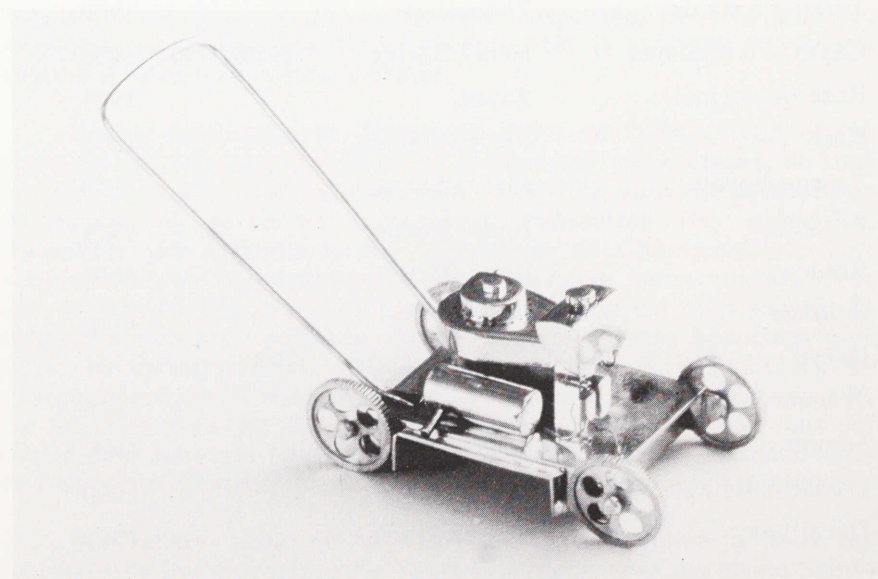
Mes chers amis, je souhaite une bonne année à tous les membres de la confrérie de la Saint-Fiacre, je vous dis bonne Saint-Fiacre et vivent les jardins et les jardiniers !

OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XXe SIECLE

Objet	Bâtonnier	Année marquée	Année du don
Pioche de pépinière	E. Olivier		1929
Houe	L. Vasseur		1930
Lance d'arrosage	J. Perreaux	1934	1934/1935
Brouette	G. Périat		1937
Tourniquet	Paul Mayau		1938
Diamant de vitrier	Marcel Sarrazin	1939	1945
Wagonnet	Léon Chanut		1946
Pulvérisateur	Ville de Dijon		1947
Pot à fleurs	Pierre Barbier		1948
Terrine à semis	Theuzillot		1949
Cagette à légumes	Henri Carlet	1949/1950	1950
Rose de vermeil	Fayet		1951
Rail	Pierre Dusson		1952
Tourne-boyau	Pierre Sarrazin		1953
Enrouleur	André Poisier		1954
Rouleau	René Perrot		1955
Balance	Pierre Baty		1956
Dame	Georges Millot	1956	1957
Traceur	Collaudin		1958
Semoir	Bernard Sarrazin		1959
Caisse à fleurs	Jean Dupin		1960
Dérailleur	Gaston Dusson		1961



Tourniquet, don de Paul Mayau en 1938



Tondeuse à gazon, don du CHS Chartreuse en 1981
Photos M. Usclade - B. Sorli

OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XXe SIECLE

Objet	Bâtonnier	Année marquée	Année du don
Barre d'écartement	Henri Marotel		1962
Médaille	Ville de Dijon		1963
Rouleau à cresson	Cordier-Ancinas		1964
Râteau à feuilles	Belin-Revelli		1965
Butoir	La Chartreuse	1965	1966
Sarcloir	Russiot-Potu	1966	1967
Sabots	Maurice Morichard	1967	1968
Piochon	René Morain	1968	1969
Appareil à désinfecter	A. Aubry	1969	1970
Houe moderne	Marcel Villette		1971
Rose d'argent	Robert Baudoin		1972
Etiquette	Pierre Barbier		1973
Banc de square	Ville de Dijon		1974
Emporte-pièce	Philippon		1975
Abeille sur fleur	I.N.R.A.		1976
Paillasson	Belin-Revelli		1977
Vasque	Collot		1978
Ferme à coffre	Henri Meunier		1979
Boîte à herboriser	Jardin botanique	1979	1980
Tondeuse à gazon	CHS Chartreuse		1981
Taquet à rehausse	Jean-Pierre Baty		1982
Arroseur à gazon	CHR Dijon Champmaillot		1983

OBJETS OFFERTS AU SAINT AU XXe SIECLE

Objet	Bâtonnier	Année marquée	Année du don
Serre	C.F.A. Quetigny		1984
Faux	Mairie de Belleneuve		1985
Pince à épiner	François Morichard		1986
Médaille	(Comité national Saint-Fiacre)		1970

Note : La colonne "année marquée" indique que l'année marquée sur l'objet est différente de l'année du don.

uée sur

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

TABLE DES MATIERES

	Pages
à Pierre BARBIER.....	5
Avant-propos, par Robert Poujade.....	7
Préface, par Madeleine Blondel.....	9
PIERRE BARBIER.....	11
Approche de Pierre Barbier par le Père Chalmandrier....	15
DES ORIGINES A 1867.....	17
Documents : contrats de 1685 et 1728, exposition du Saint-Sacrement, extraits de l'ancien registre.....	29
Objets offerts au saint au XIXe siècle.....	37
DE 1867 A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.....	43
Documents : statuts de 1867 et de 1895.....	50
DE LA PREMIERE A LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE....	57
Tableau : membres du bureau, bâtonniers.....	64
Documents : la Saint-Fiacre en 1925, les fêtes de 1937, l'assemblée générale de 1939.....	66
Quelques thèmes de chefs-d'oeuvre.....	72
DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE A NOS JOURS.....	75
Tableau : membres du bureau, bâtonniers, églises.....	90
Documents : sermon de 1961, les intronisations, sermon et discours de 1982.....	95
Objets offerts au saint au XXe siècle.....	103

1967

1. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
2. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
3. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
4. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
5. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
6. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
7. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
8. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
9. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
10. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
11. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
12. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
13. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
14. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
15. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
16. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
17. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
18. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
19. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
20. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
21. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
22. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
23. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
24. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
25. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
26. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
27. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
28. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
29. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
30. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
31. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
32. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
33. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
34. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
35. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
36. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
37. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
38. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
39. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
40. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
41. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
42. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
43. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
44. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
45. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
46. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
47. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
48. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
49. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...
50. *THE NEW MATHEMATICS* by R. D. M. ...

Dépôt légal 3ème trim. 86
Imprimerie SPM - 14, rue Charles V - 75004 PARIS

